

Qui attribue des avantages aux boissons alcooliques? Quels sont ces avantages? (Pour le bien de l'Humanité)

Cercles Antialcooliques Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

**Rx**  
**Pharmacie**  
**BLAIS ENRG.**  
 PRESCRIPTION  
 AGENCES REXALL  
 et  
 DOROTHY GRAY  
 Livraison  
 gratuite  
 TEL. 247

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

# L'ÉCHO de FRONTENAC

**FLEURS!**  
 POUR TOUTES  
 OCCASIONS:  
 - Mariages  
 - Banquets  
 - Anniversaires  
 - Naissances  
 - Deuils  
**RODRIGUE**  
**Fleuriste**  
 Tél. 318-W  
 LAC-MEGANTIC

26e année, No 25.

Autorisé comme envoi postal de la 2<sup>ème</sup> classe  
 Ministère des Postes Ottawa.

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 19 mai, 1955

Organe de la Ville de Lac-Mégantic  
 de la région

Le Philippe TOULIN, directeur

## ORGANISATION DE LA LIGUE DE BALLE-MOLLE POUR 1955

La première assemblée de la ligue de balle-molle de Lac-Mégantic pour l'année 1955 avait lieu le 5 mai dernier, dans le petit salon de l'hôtel Queen's. Les membres présents étaient: MM. Maurice Bézinian, Gaston Beaudoin, Yvan Arguin, Jacques Lachance, Alphonse Pouliot, Hervé Therrien, Jos Arguin, Roger Duchesneau, Paul-Emile L'Heureux, Paul-Emile Poirier, Léopold Turcotte, Gaston Proteau, Gaston Cliche, Marcel Edwards, Wilma Breton, Henri-Louis Martel, Pierre Roberge, Jean-Louis Arguin, Jean-Duquette, Jean-Yves Roberge, Jean-Baptiste Durand, Claude Turcotte, Jean-Luc Dion, Jean-Luc Trépanier, Jacques Vaillancourt, Roger Roy, Jules Guérin, Robert Roy, Martial Dumas, Dominique Bouchard, Paul Laporte, Réal Bouffard, Jean-Paul Provost.

Le président de la ligue pour l'année 1954, M. Paul-Emile L'Heureux, demanda au secrétaire, M. Wilma Breton de donner son rapport financier pour 1954: ce que fit aussitôt M. Breton qui déclara que la balance en banque actuellement, était de \$101.03 et qu'il y avait aussi un montant de \$14.15 entre les mains de M. Robert Vachon, dont le total se chiffrait à \$115.18. Le secrétaire en profite pour donner quelques impressions personnelles sur la tenue du jeu, l'an dernier. Il déclare entre autres choses que, le jeu de balle-molle devenait de plus en plus populaire à Lac-Mégantic et que cela était dû en grande partie à la tenue spectaculaire des équipes au jeu, et à l'encouragement financier de la population, qui, dit-il, fut un support puissant pour bien terminer la saison sportive. Il révéla aussi qu'on n'avait pas collecté le public à toutes les parties, qui s'étaient disputées et, que cela était dû un peu au manque d'organisateurs spécialement attirés pour accomplir cette ingrate besogne: que lui-même, certains soirs, étant occupé ailleurs, il ne pouvait assister à toutes les parties

autant qu'il l'aurait désiré, et il suggère, à cet effet, que, pour cette année, il y ait quelqu'un de nommé spécialement à cette tâche.

Le président remercie alors le secrétaire de son inlassable dévouement pour la ligue et fait aussi quelques petites remarques personnelles. Il fait part à l'assemblée que l'année 1954 s'est terminée de façon agréable pour tous ceux qui avaient participé au jeu de balle-molle, sous la forme d'une soirée-dance à l'hôtel Frontenac et, qu'à son avis, tous avaient été enchantés de cette veillée. Il fait aussi la revue sur les grandes lignes des activités de la ligue, l'an dernier, et souligne en passant la tenue du receveur du club Amicale, Pierre Roberge, tenue, dit-il, qui a entraîné sa suspension pour la balance de l'année, alors qu'il s'était attaqué à l'arbitre Provost, dans un de ces moments bouillants. "Nous en sommes venus, dit-il, à une décision qui a pu paraître sévère pour quelques-uns, mais qui était de nature à refroidir, dans l'avenir les esprits les plus échauffés". Et la salle de s'éclater de rires...

Le président dissout alors l'exécutif de l'année 1954 et on passe aux élections des officiers pour l'année 1955.

Il est alors proposé par M. Paul-Emile L'Heureux et secondé à l'unanimité que M. Maurice Bézinian soit élu président d'élections. Adopté.

Proposé par M. Dominique Bouchard et secondé à l'unanimité que M. Jean-Paul Provost remplisse la charge de secrétaire d'élections. Adopté.

Les élus prennent alors leur place respective à la table. Le président d'élections, M. Bézinian, fait part à l'assemblée que les propositions des membres sont ouvertes pour procéder à l'élection de l'exécutif de la ligue.

Il est proposé par M. Jean-Yves Roberge que M. Paul-Emile L'Heureux

## SUR LE PONT D'AGNES

*C'est la semaine prochaine, ne l'oublions pas et n'oublions pas non plus de faire notre part, toute notre part pour le succès de cette grande semaine de nettoyage et d'embellissement.*

*Une ville belle, prospère et rayonnante, c'est celle que nous voulons appeler avec fierté, notre ville.*

*Plusieurs étoiles du cinéma se sont éclipsées devant la radio; plus grand encore sera le nombre des étoiles de la radio qui s'éclipseront devant la télévision.*

*Attendons que ces fleurs, ces feuillages et toute cette verdure naissantes, soient en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes avant d'en confectionner des bouquets.*

*D'ici là, donnons-leur le meilleur soin, la meilleure attention, l'appui le plus complet pour qu'ils s'épanouissent et contribuent à redonner à notre superbe ville, sa toilette estivale.*

*Tout le monde ne se porte pas plus mal depuis que tout le monde se couche et se lève une heure plus tôt.*

*Quant aux départs pour... le grand voyage, alors que le monde sera à l'heure avancée, ils ne se feront que lorsque passera leur train.*

*Soyons prudents sur nos chemins, sur nos routes, sur nos rues durant cette année et moins nous...*

(suite à la page 8)

## \$1.25 ET NON \$1.15

C'est en effet \$1.25 et non \$1.15 que coûtera le ramonage des cheminées, dont le contrat a été accordé à M. Gérard Boulette, lors d'une récente réunion de notre Conseil Municipal. Une erreur s'est glissée dans la composition de cette nouvelle et nous nous empressons cette semaine d'en faire la correction.

## NOUVELLES REMISES

Déjà aux heures de travail limitées, à cause de la fête de l'Ascension tombant jeudi, il ne nous a pas été possible d'insérer dans les colonnes de cette édition, toute la matière qui lui était destinée par sa direction. Nous remettons donc à la semaine prochaine, la publication d'un certain nombre de nouvelles.

## Les officiers de douanes en congrès

C'est à Sherbrooke qu'elles étaient tenues ces assises qui réunissaient samedi le 14 mai, à l'hôtel New-Sherbrooke, les officiers des douanes et de l'accise. A cette occasion le grand banquet annuel de l'association était donné. Il marquait, cette année, le 8e anniversaire de fondation de la zone des Cantons de l'Est à laquelle est attaché le port de Lac-Mégantic. Les officiers de ce dernier M. J. N. O. Poulin, percepteur des douanes, J. A. F. Morin, J. H. Miller et P. H. Genest assistaient à ce banquet, après lequel un groupe d'officiels accompagnés de leurs épouses répondait à l'invitation personnelle de M. J. N. O. Poulin, et venaient à Lac-Mégantic où ils étaient les hôtes à un lunch-buffet, de M. et Mme Poulin, à leur résidence du Boulevard des Vétérans. Figuraient à cette réception: M. Arthur Briggs, de Toronto, président national de l'Association et Madame Briggs, M. J. F. E. Desjardins, de Montréal, 2e vice-président national et Madame Desjardins.

M. Harold Wood d'Ottawa, secrétaire-trésorier national et Madame Wood, M. J. A. W. Tessier, de Québec, vice-président pour la province et président de la division de la ville de Québec et M. J. A. L. Vallières de Sherbrooke, vice-président de la division des Cantons de l'Est et Madame Lavallières.

Au cours des quelques heures qu'ils passèrent en nos murs les visiteurs purent admirer les beautés de notre ville, de notre superbe lac, faire visite aux bureaux de l'édifice des douanes et rencontrer d'autres officiers de notre bureau local et ceux de Woburn qui s'étaient rendus à Lac-Mégantic pour cette circonstance. Ajoutons qu'il n'était pas dans l'itinéraire de ces officiels de se rendre et de faire halte à Lac-Mégantic et que c'est sur l'invitation de M. Poulin, qu'on avait le privilège de saluer, chez nous même ces visiteurs distingués, qui continuèrent ensuite leur route jusqu'à Armstrong, toujours accompagnés de Monsieur Poulin.

## Prévisions budgétaires au Conseil Municipal

Comme nous le disons dans le rapport de la dernière séance du conseil, que nous publions ailleurs dans cette édition, Son Honneur le maire J. Armand Drouin a fait connaître le budget qui a été préparé pour l'année 1955. Voici quelques-unes des grandes lignes de ce budget que nous extrayons de ces trois départements concernés, ceux des taxes, de l'électricité et de l'aqueduc:

Au département des taxes, les revenus du dernier exercice ont été de \$115,536.65; on prévoit pour 1955 un revenu de \$120,390.00;

à l'item dépenses pour l'administration générale il en a coûté \$29,872.21, il est prévu pour 1955, 26,625.00; pour les travaux publics il a été dépensé l'an dernier \$38,207.36 et cette somme est ré-

duite en 1955 à \$28,425.00; pour la protection de la personne et de la propriété il en a coûté \$22,010.03, montant réduit à 20,756.00 pour 1955; pour l'hygiène-santé le montant dépensé a été de \$5,401.92 et celui prévu en 1955 est de \$5,500.00; au service de la dette, les déboursés de l'an dernier ont été de \$25,234.79, ils seront en 1955 de \$17,867.68; total des revenus au Service des Taxes \$120,390.00, total des dépenses prévues, \$99,173.68, Surplus prévu pour 1955 \$21,216.32.

Au département de l'électricité les revenus du dernier exercice ont été de \$211,126.77; on prévoit pour 1955 un revenu de 272,520.00

NOTA BENE: Au service domes-

(suite à la page 8)

## AU CONSEIL MUNICIPAL

Il y avait séance régulière, au Conseil Municipal, de Lac-Mégantic, lundi soir dernier. Son Honneur le maire Armand Drouin présidait la réunion ayant à ses côtés MM. les échevins Henri-Louis Martel, Henri Latulippe, Wilfrid Fortin, J. A. Roberge, Hormidas Rodrigue, René Pare, Emile Cloutier, Yvon Perreault et Jules Vallee, ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau. Le maire récite la prière puis déclare l'assemblée ouverte. Le greffier fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion en date du 9 mai et qui était un ajournement de l'assemblée régulière du 2 mai. Le maire demande si quelqu'un a des remarques à faire sur ces minutes; l'échevin Paré fait remarquer que dans une certaine résolution contenue dans le dit procès-verbal, il est fait mention qu'il est secondé alors qu'il s'agit de l'échevin Martel; l'échevin Latulippe dit que, s'il se rappelle bien, l'affaire du ramonage des cheminées n'a pas été passée au conseil. Le maire Drouin fait remarquer que cette question a bien été discutée au commencement de la séance alors que son collègue l'échevin Latulippe n'était pas encore arrivé; l'échevin Roberge rappelle que M. Gérard Boulette avait accepté le ramonage à \$1.25 la cheminée, acceptant en même temps de laisser 10% à la caisse de la ville pour l'administration.

Il est proposé par l'échevin Paré secondé par l'échevin Fortin que le Procès-verbal de la dernière assemblée soit accepté. Adopté.

Le maire Drouin demande à ses collègues de passer une résolution aux fins d'autoriser le maire à faire les déboursés nécessaires pour établir la position légale de la ville, relativement à la police d'assurance qui couvre les réparations au barrage. L'échevin Perreault demande quelques explications au maire à ce sujet, et ce dernier de répondre que cela se résume à une consultation légale auprès d'un bureau qui se spécialise dans ces questions-là; l'échevin Fortin fait remarquer que c'est le temps d'agir, étant donné que la limite pour ce faire, va expirer bientôt. La résolution est passée, proposée, secondée et résolue à l'unanimité.

L'échevin Latulippe attire l'attention des membres du conseil sur les nouvelles réparations qui s'imposent au barrage, déclarant qu'il va falloir s'occuper de cela parce que dans le moment, le niveau de l'eau est trop haut; l'échevin Roberge demande au maire s'il a reçu une réponse au télégramme qu'il a envoyé à ce sujet et le maire de répondre qu'il a en-

voyé un télégramme et qu'il a été informé qu'ils attendaient un rapport de leur ingénieur. L'échevin Fortin demande s'il ne serait pas à propos de les aviser par lettre recommandée les informant que depuis la dernière inondation d'août, des dommages ont été causés, de gâts qui nécessiteraient des réparations; le maire dit qu'ils ont été avisés et que depuis, ils sont venus sur les lieux et M. Drouin ajoute que la loi les protège, sans avis supplémentaire.

Le maire Drouin dit que l'échevin Vallee a eu l'occasion de rendre un grand service à la ville tout récemment en achetant une machine pour tracer les lignes blanches sur les rues et cela au prix de \$149.00 seulement; il considère que c'est là un très bon marché qui permettra à la ville d'économiser \$400.00 qu'elle paie au gouvernement pour faire effectuer ce travail. Il dit que la plupart des membres du conseil ont vu la machine en question et qu'il s'agirait de rembourser l'échevin Vallee. Une résolution est passée à cette fin; elle a pour proposant l'échevin Roberge et pour secondaire l'échevin Paré et elle est adoptée.

Lue une lettre de M. Emanuel Dulac, lequel sollicite de la ville l'émission d'un permis de restaurateur, disant qu'il occupe ce poste au No 116 de la rue Frontenac poste que détenait M. Gérard Quirion, autrefois.

Le maire dit qu'il n'y a pas de résolution à passer pour cela; qu'il ne s'agit que d'accepter la demande, ce qui est fait.

Lue une lettre de MM. Elzéar et Alfred Robert, de la rue Joliette, lesquels demandent au conseil de faire une entrée de cour, faisant remarquer qu'actuellement aucune auto, aucun camion ne peuvent entrer dans cette cour, le fossé étant trop profond; on ajoute que présentement cette entrée se fait

(suite à la page 2)

## Pour l'embellissement

A l'occasion de la Semaine de Nettoyage et d'embellissement, à Lac-Mégantic, il y aura représentation cinématographique mardi, le 24 mai, à 8 heures, dans la salle Notre-Dame de Fatima. Un très intéressant programme a été préparé et il est possible d'annoncer qu'il y aura une courte causerie, par M. Victor Charlebois, conférencier du Ministère des Terres et Forêts qui fera dérouler sur l'écran deux films-comédies. Invitation est faite par le Jeune Commerce de Lac-Mégantic, qui a pris l'initiative de cette organisation, d'assister nombreux à cette soirée instructive et récréative à la fois.

## Améliorations dans l'église Notre-Dame de Fatima

De Notre-Dame de Fatima nous parvient la nouvelle cette semaine à l'effet que d'importantes améliorations viennent d'être terminées dans ce temple paroissial. En effet, M. le curé Léopold Lemay a fait exécuter les travaux de rembourrage des agenouilleurs, de tous les bancs de l'église. Dans le chœur les bancs ont également été rembourrés. C'est M. François Tanquay, de Québec, qui a exécuté ces travaux. Ajoutons que tous les

cousins sont montés sur une planche de vénéer comme base; que le matériel en question est de caoutchouc Dunlop collé, densité 50, le tout recouvert de Kalistron couleur rouge clair. Les dit cousins sont vissés aux agenouilleurs à l'aide de 6 vis.

On nous informe qu'un souscription est ouverte dans le but de déboursés. C'est M. François Tanquay, de Québec, qui a exécuté ces travaux. Ajoutons que tous les

**ATTENTION! Nettoyez, embellissez, réparez en bénéficiant d'un escompte appréciable DES MAINTENANT ET JUSQU'À LA FIN DE LA CAMPAGNE DE NETTOYAGE ET D'EMBELLISSEMENT, SOIT DU 21 AU 28 MAI.**

Pour cela, faites chez PROSPER BOUCHARD vos achats de matériaux, peintures "RAMSAY" pour l'intérieur, de tous les accessoires nécessaires au jardin et ailleurs devant servir à l'embellissement et au nettoyage; ils sont sujets au même escompte durant la même période. Venez donc ou si vous passez faites arrêter chez:

**PROSPER BOUCHARD**

37 RUE SALABERRY

FERRONNERIE — QUINCAILLERIE  
 TEL. 795

LAC-MEGANTIC SUD

**L'ECHO DE FRONTENAC**

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région.

Fondé en 1928

Publié à Lac-Mégantic



Directeur :

L.-PHILIPPE POULIN

Rédaction et Administration :

9, Boulevard des Vétérans  
LAC-MEGANTIC, Qué.

Prix de l'abonnement :

CANADA : 1 an \$2.50

ETATS-UNIS : \$3.00

**Le système téléphonique humain**

Les signaux transmis par les cellules allongées qui constituent nos nerfs gouvernent toutes les fonctions de l'organisme humain, depuis les battements du cœur jusqu'à l'impulsion de nous gratter si la peau nous démange. Devant ce rôle essentiel des cellules nerveuses, les savants s'efforcent depuis des siècles de déterminer l'origine des signaux, la manière dont s'effectue leur transport par les principaux cables du "système téléphonique" nerveux, et leur mécanisme d'action sur les muscles et les organes du corps.

Contrairement au fil téléphonique, la fibre nerveuse n'est pas une simple voie de transmission inerte qui fait parvenir à destination un signal émis à une certaine distance. Bien au contraire, l'impulsion, partie de la cellule, avance le long de la fibre nerveuse un peu à la manière d'une étincelle traversant un fusible qui s'allume de proche en proche. En d'autres termes, le message électrique produit par une section du nerf excite de son côté la section voisine, qui produit du courant à son tour, et ainsi de suite. Chez les animaux à sang chaud, le signal voyage à des vitesses pouvant atteindre près de cent mètres à la seconde.

Si le signal provient du cerveau ou de la moëlle épinière, il arrive souvent qu'il soit relayé par un petit tableau de transmission, appelé ganglion, avant de pénétrer une autre cellule nerveuse. Parvenu à la terminaison d'un nerf — qui peut aboutir à un vaisseau sanguin, à un muscle, à la peau ou à une glande — signal électrique déclenche les réactions chimiques responsables du travail effectif, qu'il s'agisse de la contraction d'un muscle ou de la sécrétion d'une glande.

Il est évident que les nerfs jouent un rôle important dans l'état de notre santé et dans les maladies dont nous souffrons.

Dans certaines affections, comme la sclérose en plaques, la lésion des fibres nerveuses peut provoquer une paralysie progressive et déterminer la mort du sujet. La tâche du médecin consiste alors d'essayer de rétablir dans l'organisme le fonctionnement normal des "lignes téléphoniques" dérangées. Cependant, il existe un grand nombre d'autres états, où le médecin préférera bloquer certains messages nerveux, soit temporairement, soit d'une façon permanente.

L'aiguille hypodermique remplie de novocaïne permet au dentiste d'arrêter simplement les messages de douleur venant de la mâchoire, des dents ou des gencives. On emploie d'autres médicaments et des piqûres plus compliquées lorsqu'on veut em-

pêcher que certains messages issus de régions déterminées de la moëlle épinière parviennent à la cage thoracique ou à l'abdomen, pendant qu'on procède à certaines interventions chirurgicales.

D'autres produits encore sont utilisés pour bloquer certaines impulsions qui provoquent des spasmes ou des sécrétions d'acide dans l'estomac et qui peuvent conduire à la formation d'un ulcère. Les médicaments de cette catégorie, tels que le nouveau remède très puissant appelé centrimine, arrêteront la stimulation nerveuse de l'estomac, en neutralisant l'action de la substance chimique libérée à la terminaison des nerfs qui aboutissent à cet organe.

Parmi les nouveaux remèdes employés contre l'hypertension, un grand nombre appartiennent également à la catégorie qui "bloque les nerfs". Leur action s'exerce sur les ganglions qui relient des groupes de nerfs entre eux et qui agissent un peu à la manière d'un "standard téléphonique". Ainsi, grâce à leur pouvoir d'arrêter des messages nerveux sur n'importe quel point choisi tout au long de leur parcours complexe, les médecins acquièrent une maîtrise toujours plus parfaite du "système téléphonique" vital de l'organisme humain. (S.I.S.)

**L'EXTERMINATION NE S'IMPOSE PAS**

Même s'il faut réprimer les animaux et les oiseaux prédateurs, il n'est pas question de les exterminer complètement, souligne M. F. M. McCormick, directeur de la Canadian Civilian Association of Marksmen.

Tout animal, explique-t-il à son rôle dans la nature et on ne doit le réprimer que si sa population dépasse le niveau voulu. Ainsi, l'étonnement est devenu le cauchemar de bien des municipalités. A défaut d'ennemis naturels, étant donné qu'il vit là où il n'est pas permis de tirer, il s'est bientôt installé en maître. Le problème des pigeons est identique en plusieurs localités.

En plusieurs secteurs du Canada, les coyotes, les renards et même les mouffettes se sont multipliés au point de constituer une menace pour le bétail et la volaille; leur répression s'impose donc. Ail-

leurs, les marmottes et les lièvres sont des prédateurs, à la joie des chasseurs d'espèces nuisibles. Deux maraudeurs ailés, la corneille et la pie, sont hors de contrôle depuis peu et leur chasse peut passionner bien des nemrods. Ces deux espèces consomment des insectes nuisibles, soit, mais leurs rayages dans les nids d'oiseaux chanteurs et de gibier ailé dépassent de beaucoup leur avantages, assure M. McCormick.

**29,263 cas de maladies infectieuses en 1954**

Au cours de 1954, dans la province de Québec, il y a eu 29,263 cas de maladies infectieuses dont 8,186 avaient été déclarés et 12,077 dépistés. Il a fallu examiner 119,638 contacts et cas suspects, visiter 14,692 habitations et 8,717 écoles d'où l'on exclut 7,702 enfants.

**Au Conseil...**

(suite de la 1ère page)

chez les voisins, qui tollèrent la chose.

L'échevin Cloutier dit qu'il est allé sur les lieux avec l'échevin Rodrigue et que réellement la demande a sa raison d'être. L'échevin Rodrigue dit que cela prendrait du tuyau de 10 pes, sur une longueur de 16 pieds et un voyage de

gravier. Le surintendant M. Dostie dit que dans le moment la ville n'a pas de tuyau; qu'avant de faire les travaux en question, il faudrait qu'il soit autorisé par le conseil à fabriquer du tuyau; l'échevin Roberge rappelle que, de la construction de tuyau on en a déjà faite; que plus tard cette méthode a été suspendue: il se demande la raison pour laquelle on a cessé d'en fabriquer; il serait favorable à la confection de tuyau à condition toutefois qu'on sache d'abord ce qu'il en coûterait à la ville. Il suggère au comité de prendre les informations nécessaires; l'échevin Perreault dit qu'on a fabriqué du tuyau; qu'il revenait à meilleur marché; qu'il y avait une forte différence dans le coût ne pouvant toutefois se rappeler les chiffres; l'échevin Roberge demande à l'échevin Perreault qu'elle est la raison pour laquelle la ville avait cessé de les fabriquer; l'échevin Perreault explique ce qui s'est passé rappelant que la ville avait un certain nombre de tuyau d'avance pour faire les travaux et qu'avant de terminer les dits travaux le tuyau a manqué; que c'est là que la ville en a acheté pour compléter ses travaux; l'échevin Latulippe dit que la différence de prix de revient entre les tuyaux que l'on fabrique et ceux que l'on achète ne représente que le coût du transport; M. Dostie est de l'avis qu'on peut fabriquer les tuyaux à 25% meilleur marché qu'ils nous coûtent lorsqu'on les achète; l'échevin Cloutier déclare que même prix pour prix, il serait en faveur de les fabriquer et de donner de l'ouvrage à nos ouvriers; l'échevin Roberge est aussi de cet avis. Dans la salle, M. Hypolite Leclerc, informe le conseil que si la ville donne ce travail à "la job", il serait intéressé de faire un prix, un bon prix, meilleur marché que n'importe qui ailleurs rappelant que lorsqu'il a eu l'occasion d'en fabriquer, il a sauvé \$10.00 par jour à la ville; l'échevin Rodrigue se dit favorable à ce qu'on en fasse fabriquer; l'échevin Cloutier croirait qu'il serait à propos de passer une résolution à cet effet; le maire Drouin fait remarquer qu'en autorisant les travaux de la rue Joliette il faudra s'assurer du tuyau; qu'on pourrait autoriser le comité concerné, en conséquence.

Il est donc proposé par l'échevin Vallée, secondée et adoptée à l'unanimité que le comité de la voirie soit autorisé à faire les travaux nécessaires pour construire les entrées de cour, sur la rue Joliette tel que le dit comité le jugera op-

**Nos Clients ont TOUJOURS RAISON!**

**UNE bière incomparable! UNE laget sans rivale!**

portun. Lue une lettre de M. Oliva Vigneault lequel souligne au conseil que depuis deux ans qu'il a construit sa maison sur la rue Joliette il n'a pas encore d'entrée de cour; il dit avoir déjà fait sa demande qu'il réitère. On donnera à cette

lettre la même considération que la précédente a reçue. Il y a sur la table du conseil une facture de la maison Jacques & Frère, entrepreneurs de pompes funèbres et l'échevin Fortin dit qu'il s'agit d'un compte à être ap-

(suite à la page 7)

Pour vos ASSURANCES GENERALES, consultez :

**RODOLPHE RANCOURT**

Vie - Maladie - Feu - Automobiles - Responsabilités diverses

Représentant de la Compagnie "Northern Life"

Adressez-vous par téléphone à 289, où quelqu'un se tient à votre disposition

10, Rue Papineau Lac Mégantic

**HOTEL FRONTENAC**

MADAME JEANNE BRULOTTE

gérante

130 Rue Frontenac - Tél. 15 - Lac Mégantic

Danse avec orchestre, tous les samedis soir, à 8 heures.

Admission : \$0.50

MANUEL DE L'INVENTEUR

25c

Écrivez à ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION

954 S<sup>TE</sup> CATHERINE S<sup>T</sup> MONTRÉAL

**PIERRES ET MONUMENTS FUNERAIRES**

J'offre un lot de Pierres Tombales à prix tout à fait bas, soit à partir de \$5.00 en montant. Aussi un lot varié de pierres de monuments à bon marché.

Profitez des occasions en communiquant avec

**OSCAR GOSSELIN**  
MARBRIER

32, rue Maisonneuve - Tél. 181-W - Lac Mégantic

**HUILE A CHAUFFAGE**

Achetez **TEXACO**, la meilleure huile sur le marché.

Profitez de notre offre, participez au grand tirage de 200 gallons d'huile.

**APPELEZ 465**

**MARTIAL ELECTRIC ENRG.**  
VENDEUR AUTORISÉ

Réparations: Brûleurs et Fournaises

44 Rue Laval Lac-Mégantic  
Nov. 11, 3 ms

**LES DACTYLOS** de demain... apprennent aujourd'hui sur des **REMINGTON**

Machine à additionner

Prix à partir de **\$145.00**

**LA PAPETERIE DE MEGANTIC ENRG.**

AGENT exclusif des DACTYLOGRAPHES et MACHINES à additionner REMINGTON RAND pour Lac-Mégantic et la région.

Articles de classe - Articles de bureau - Livres de comptabilité - Sacs - Enveloppes - Papier d'emballage

46 Rue Frontenac - Tél. 426 - Lac-Mégantic

**Avez-vous conduit une FORD récemment? ...C'est une révélation!**

**LA BEAUTÉ DE SES LIGNES VOUS RAVIRA!** Seule la Ford possède cette pureté de lignes inspirée de la fameuse "Thunderbird" — la voiture la plus remarquable au Canada. Et ces lignes de la "Thunderbird" se retrouvent dans chacun des modèles Ford 1955... avec des intérieurs d'une qualité et d'une richesse comme vous n'en avez encore jamais connus.

**LA SAUVEGARDE DE SES LIGNES VOUS ENCHANTERA!** La nouvelle suspension avant à rotules de la Ford lui procure un roulement "doux" et "souple" — quel que soit l'état de la route! Inclinée sur son axe, elle absorbe tous les chocs, facilite la conduite, améliore la tenue de route et procure au conducteur une détente parfaite.

**LA PUISSANCE DE SON MOTEUR VOUS ÉMERVEILLERA!** Dès que vous vous serez assis au volant d'une Ford 1955, vous sentirez que jamais vous n'avez conduit une voiture comparable. Dès que vous presserez sur l'accélérateur, vous vous rendrez compte de la souplesse incomparable de son moteur V-8 "Trigger-Torque", aux accélérations foudroyantes... dont la docilité vous procurera ce sentiment de sécurité qu'on éprouve au volant, lorsqu'on dispose en toute occasion d'une énorme réserve de puissance. Rien n'égale tout à fait les nouveaux V-8 "Trigger-Torque" de Ford (182 CV et 182 CV) à soupapes en tête — tous deux les produits du meilleur expert au monde dans la fabrication de moteurs V-8.

Si vous n'avez pas conduit une Ford récemment, rendez-vous à l'invitation de votre vendeur Ford qui vous promet une révélation sensationnelle!

**En tête du progrès! Ford V-8**

Moteur V-8 sans supplément de prix!

MAI EST LE MOIS DE LA SÉCURITÉ

Prévenez les accidents... Faites vérifier votre auto

Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans quelques modèles et "disponibles moyennant supplément" dans d'autres.

**VOYEZ VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH**

**LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLEME FORD — VOYEZ UN VENDEUR FORD**

# Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 17 mai 1945)

Octroi de \$50,000 pour notre hôpital: Il a été accordé par notre gouvernement provincial, à la requête de nos citoyens et sur la recommandation de notre député, l'honorable Patrice Tardif.

Cinq candidats dans Compton: Le choix de ces cinq porte-drapeaux a été fait à Cookshire et le député sortant de charge, M. J. A. Blanchette est au nombre de ces candidats.

La petite maîtrise: Des élections ont eu lieu chez les membres de la petite maîtrise du collège. Sont

élus: président honoraire, le Rév. Frère Charles-Emile, S.C., directeur; président, Gaston Gendron; vice-président, Gaëtan Fortier; secrétaire, Yvan Gendron; trésorier, Julien Hamel; conseillers: Gaston Fortier, Raymond Dubé, Luc Letellier, Raymond Grenier, André Roy, et Marcel Roy; bibliothécaires Maurice Duchesneau, Normand Roy et Ange-Emile Gagnon; directeur, le Rév. Frère Daniel; ass.-directeurs, les RR. FF. Léonien et Charles-Henri.

Accident: Mme Honoré Blais,

une de nos respectables octogénaires fait une chute et se fracture une jambe, elle est transportée à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

Fête enfantine: Huguette, fille de M. et Mme Elzéar Fortier est fêtée à l'occasion de son douzième anniversaire.

Décès de M. Charles Roy: A Lac-Mégantic est décédé M. Charles Roy à l'âge de 71 ans et 5 mois.

On fête Mme Emmanuel Durand: Un groupe de dames se réunissent à la demeure de Mme Adélar Thibault pour fêter le 70e anniversaire de naissance de Mme Emmanuel Durand. Il y a chant, musique, partie de cartes et goûter.

Balle au camp: Notre club remporte une victoire à Sherbrooke, sur l'équipe "Savard" par un résultat de 11 à 3.

Il y a vingt ans: M. Lucien Mercier est nommé président des syndicats catholiques, succédant à M. Alfred Mercier, au cours d'une réunion que préside M. J. A. Provencier. — Nos militaires reçoivent la visite de distingués personnalités du monde militaire, l'honorable G. Harling, Ministre de la Défense Nationale, le Général McNaughton, chef d'Etat Major, le Colonel Scott, tous d'Ottawa ainsi que d'autres officiers de l'Etat Major Général. — M. Armand Joubert, agronome de St-Georges, se blesse en sortant de sa chambre dans un moment de somnambulisme, descendant au premier étage puis à la cave où il fait une chute.

Notes locales: M. Maurice Vallée industriel, fait un voyage à Sherbrooke. — Mlle Antoinette Beaudoin, institutrice de Lingwick, passe quelques jours en notre ville. — MM. J. A. Favreau, Grand Chevalier de notre Conseil local, et James Lemay, et J. E. Perreault, assistent à une invitation qui a lieu à Sherbrooke.

# NOUVELLES DE LA VILLE EPISCOPALE DU DIOCESE DE NICOLET

## POULIN

1— Lignée de Madame J.-Avila ROY. Avila est un ancien de St-Georges. Il réside à Québec, 567 rue Champfleury. Depuis 1949, il est fonctionnaire au Département de la Colonisation à la Législature de Québec. 1— Marie-Fernande POULIN, (no 703, p. 120) mariée à St-Georges le 12 août 1935 à J.-Avila Roy; 2—

Joseph POULIN, (no 379, p. 93) marié à St-Georges le 8 janvier 1907 à Marie-Eugénie Gilbert; 3— David POULIN, (no 156, p. 69) marié en secondes noces à Ste-Hénédine le 30 janvier 1883 à Marie-Justine Beaudoin et en premières noces, à Beauceville le 24 août 1875 à Sophie Morin; 4— Gaspard POULIN, (no 60, p. 58) marié à Beauceville le 8 avril 1845 à Nathalie Pépin; 5— Pierre POULIN, (no 24, p. 53) marié à St-Joseph le 23 septembre 1811 à Marie-Angélique Paquet; 6— Louis POULIN, (no 24, p. 52) marié à St-Joseph le 8 avril 1771 à Marie-Josette Roy; 7— Pierre-POULIN, (no 9, p. 51) marié à St-Joachim le 3 novembre 1744 à Geneviève Boucher; 8— Jean POULIN, (no 4, p. 51) marié au Château-Richer le 21 juillet 1711 à Agnes Drouin; 9— Martin POULIN, (no 2, p. 51) marié à Ste-Anne de Beauré le 21 janvier 1688 à Jeanne Barette et 10— l'ancêtre, Claude POULIN, né vers 1615, fils de Pascal et de Marie Levert, de St-Macloù de Rouen, (Sein-Inférieure) arrivé au Canada le 11 juin 1636 et marié le 8 août 1639 dans la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance de Québec à Jeanne Mercier.

II— Lignée de Raoul POULIN, de St-René de Beauce. C'est le premier de l'endroit à se procurer un des 11 volumes de la collection des Généalogies de Beauce, Dorchester et Frontenac. 1— Raoul POULIN, (no 696, p. 119) marié à St-Martin le 7 août 1937 à Odile Fortin; 2— Arthur POULIN, (no 376 p. 93) marié à St-Martin le 19 juin 1906 à Marie-Eva Roy; 3— Thomas POULIN, (no 155, p. 69) marié à St-Georges le 24 février 1873 à Scholastique Gagné; 4— Prieux POULIN, (no 60, p. 58) marié à St-Georges le 13 août 1844 à Sophie Fortin; 5— Pierre POULIN, (no 24, p. 53) marié à St-Joseph le 23 septembre 1811 à Marie-Angélique Paquet; 6— Is POULIN, (voir nos 6 et suivants de la précédente).

III— Une famille de Lambton. 1— Phydime Poulin, marié à Lambton le 3 juillet 1917 à Marie Labrecque; 2— Amédée POULIN, marié à St-Honoré le 16 octobre 1893 à Marie-Césarie Coulombe; 3— Olivier POULIN, marié à St-Joseph le 13 octobre 1857 à Sylvie Jacques; 4— Isaïe POULIN, marié à St-Joseph le 15 octobre 1833 à Marcelline Létourneau; 5— Pierre POULIN, marié en secondes noces à St-Joseph le 6 novembre 1810 à Cécile Paré et en premières le 7 octobre 1806 à Josette Gagné; 6— Pierre POULIN, marié à St-Joseph le 30 juin 1779 à Marie-Victoire Lessard; 7— Pierre POULIN, marié à St-Joachim le 3 novembre 1744 à Geneviève Boucher; 8— Jean POULIN; 9— Martin POULIN; et 10— l'ancêtre, Claude POULIN.

## POULIN

Dans la Beauce, il y a autre souche de Poulin. C'est celle de Jean POULIN, fils de Jacques et de Marie Violette, de la paroisse de Meru, en Picardie, diocèse de Beauvais, qui a épousé à Ste-Anne de Beauré, le 14 novembre 1667, Louise Paré, fille de Robert et de Françoise Lehoux. Les descendants ne sont pas très nombreux dans la Beauce et je n'ai relevé que 300 mariages dans les trois comtés. Voici toutefois quelques lignées:

I— Lignée de Louis-Bertrand Poulin, de St-Georges. 1— Louis Bertrand POULIN, marié à St-Georges le 28 juillet 1945 à Olive Gilbert; sa soeur, Rose-Blanche s'est mariée le 7 août 1943 à Gérard Côté; 2— Horace POULIN, marié à St-Georges le 25 août 1913 à Alice Bérubé, Horace est le frère de M.-Louise (Georges Roy); Valérie, (Wilfrid Paquet); Borromée, (Rose-Anna Rodrigue); Berthe, (Joseph Sirois) et Raoul, (Léda Perreault); 3— Isaac POULIN, marié à St-Victor le 25 octobre 1880 à Emma Gosselin; 4— Isaac POULIN, marié à St-Georges le 26 octobre 1852 à Clotilde Veilleux; 5— René-Dominique

(suite à la page 6)



Le Matin

Lavez aussi votre estomac, votre foie, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de LITHINÉS GROC formé n° 33. Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digeste et économique pour le budget, boîte de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCES D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil réparant.

Les Lithinés du Dr Groc n° 33 (PRODUIT FRANÇAIS) remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

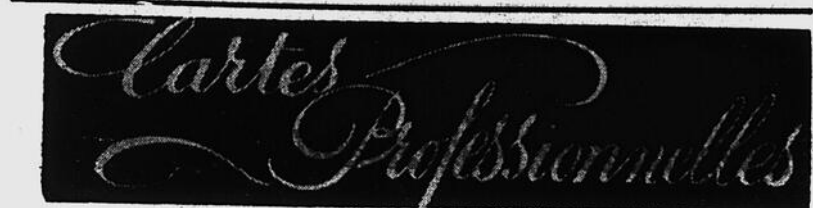
Un échantillon est envoyé gratuitement. Ecrivez à F. DUGROS, Importations françaises, 655, Bonsecours, Montréal.



SOLUTION CARDA Foie-Reins-Vessie-Digestion Dans toutes les pharmacies

**Dr Tancrede Fiset, m.d.i.**  
Médecine générale  
SPECIALITES Maladies de la femme - Traitements électriques.  
HEURES de bureau: de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.  
BUREAU: Résidence privée  
46, rue Champlain — Tél. 135-J  
Lac Mégantic Cté Frontenac

**Dr Viateur Bolduc**  
Spécialité: Chirurgie générale  
Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago  
Ex-Élève des Hôpitaux de New-York  
HEURES DE BUREAU de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures  
4, rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 218



**Dr Paul Frescynet**  
CHIRURGIEN - DENTISTE  
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester  
Tél. 39 Au-Gessus du magasin J.-A. Roberge & Fils  
Lac Mégantic Cté Frontenac

**Dr Jacques Huard, m.d.**  
Spécialité: Chirurgie générale  
Ex-interne et ex-résident certifié en chirurgie du West Jersey Hospital de Camden, N. J.  
Heures de bureau: 11 à 12 a.m. — 2 à 4 p.m. — 7 à 8 p.m.  
40, rue Frontenac - C. P. 838 - Téléphone 54  
LAC-MEGANTIC

**Avis du Dr Girard**  
J'informe le public de Lac-Mégantic et des environs que je serai à Lac-Mégantic, dimanche le 12 juin.  
Si vous avez des enfants malades que vous désirez faire examiner écrivez-moi à St-Jean ou donnez votre adresse à votre journal local "L'Echo de Frontenac", tél. 198, qui me la remettra et je passerai les voir.  
**DOCTEUR ARMAND E. GIRARD**  
236, rue Longueuil St-Jean, Qué.

**Frs - X. Paradis, B.A.O.D.**  
OPTOMETRISTE  
examen de la vue - traitements orthoptiques  
Bureau: 59, Rue Frontenac, Tél. 372  
Résidence: 216, Rue Laval, Tél. 490  
Lac Mégantic Cté Frontenac

**BRASSÉE AU RALENTI pour une SAVEUR PLUS VELOUTÉE**  
\*meilleur COLLET  
\*meilleur ARÔME  
\*meilleure SAVEUR  
**BRADING'S Ale**  
COMPAREZ - LA... VOUS L'ADOPTEREZ!

Le cognac de bon goût  
COGNAC  
**MARTELL**

**JACQUES & FRERES**  
Entrepreneurs de pompes funèbres  
AMBULANCE JOUR ET NUIT  
TEL: 58-W  
64, rue Québec Central Lac-Mégantic

**BERTRAND BOULANGER**  
Distributeur  
CHARBON HUDSON STERLING  
Satisfaction garantie — Service impeccable  
128, rue Frontenac Tél. 78 Lac-Mégantic

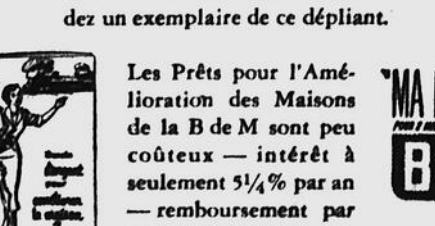
**BRULEURS A L'HUILE**  
J'annonce au public de Lac-Mégantic et de la région que je possède l'agence pour la vente des brûleurs à l'huile "ESSO"  
Ces brûleurs sont reconnus pour leur économie, leur efficacité et leur longue durée.  
Le temps se présente à vous pour vous en procurer un. Profitez de notre plan de finance exceptionnellement favorable: 10% comptant, balance payable en cinq années.  
**ALYRE FORTIN**  
AGENT  
53 "A", rue Frontenac (en face de la Banque de Montréal) Lac-Mégantic Tél. 63-W  
Mars 25



"Un peu de peinture et quelques réparations ici et là lui donneraient l'aspect d'une maison neuve. Ah! si nous avions l'argent voulu..."

"Mais pourquoi n'empruntez-vous pas cet argent? Ma Banque fait des Prêts pour l'Amélioration des Maisons justement pour ces choses-là."

Voilà une très bonne idée. Allez voir le gérant de la B de M de votre localité aujourd'hui même, au sujet d'un Prêt pour l'Amélioration des Maisons. Et demandez un exemplaire de ce dépliant.



Les Prêts pour l'Amélioration des Maisons de la B de M sont peu coûteux — intérêt à seulement 5 1/4% par an — remboursement par versements faciles.  
**BANQUE DE MONTRÉAL**  
La Première Banque au Canada  
Succursale de Mégantic: ARMAND MORIN, gérant

**AUTOMOBILISTES CAMIONNEURS PROPRIETAIRES**  
Confiez le placement de vos assurances à un agent dûment qualifié. N'oubliez pas qu'en cas d'accidents, l'expérience de votre agent sera votre appui. Dans certains cas particuliers, l'influence et l'expérience de l'agent peuvent faciliter un règlement juste et équitable pour l'assuré.  
**PIERRE ALLARD**  
31, Boulevard des Vétérans TEL. 199 LAC-MEGANTIC  
ASSURANCE AUTOMOBILE - FEU - VIE - ACCIDENTS ET MALADIE - GROUPE, etc

## DECES DE MADAME HENRI GOSSELIN

A Lac-Mégantic est décédée le 10 mai, Mme Henri Gosselin à l'âge de 69 ans et 8 mois. Mme Gosselin a succombé à une maladie de un an, dont deux mois d'hospitalisation. Elle laisse, outre son époux, cinq enfants dont deux garçons et trois filles; MM. Henri Gosselin, de Bideford, Maine, et Isale Gosselin, de Scotstown, Mme Emile Côté (Joséphine) de Val Racine, Elzéar Brisson (Athala) de Lac-Mégantic et Mme Victor Bouffard (Marie-Rose) de Scotstown; trois frères: MM. Alfred Labonville, de Scotstown, Louis Labonville, de Providence, R.I., et Léon Labonville, de Scotstown; deux sœurs Mme Desneiges Desrochers, de Springhill et Mme Joseph Turcotte (Léonise) de Lac-Mégantic; ses gendres MM. Edgard Brisson, Victor Bouffard et Emile Côté; ses petits-enfants, Jacques, Guy, Huguette, Lise et Diane Gosselin, Denise, François et Daniel Bouffard, Adrienne, René, Roland, et Alma Côté, André, Joseph, Jean-Marc Brisson, Rolande, Gabriel, Benoit et Yvan Brisson; ses beaux-frères et belles-sœurs M. Joseph Turcotte, Mme Léa Labonville, Mme Valérie Laflamme; ses neveux et ni-

ces Jacqueline, Zoel Cotteau, de St-Gabriel de Stratford, Thérèse, Suzanne, Cécile et Huguette Laflamme de Lac-Mégantic.

Le service et les funérailles ont eu lieu à Lac-Mégantic, vendredi, le 13 mai à 9 heures. M. le curé Philippe Desgranges a fait la levée du corps et il a chanté le service, assisté de MM. les abbés Conrad Caouette, vicaire et Lorenzo Bouchard, curé de Marsboro. Le cercueil était porté par MM. François Baron, Armand Lemoine, Emile Cloutier, Gérard Huot, Henri-Louis Lessard et Raoul Durand; quatre dames tertiaires, confrérie à laquelle appartenait la défunte, accompagnaient le cercueil; Mme Emile Vachon, Mme Alfred Trépanier, Mme Aimé Picard et Mme Louis Bernier. Deux petits enfants, André Brisson et René portaient les fleurs. La quête fut faite par MM. Armand Lemoine et Gérard Huot. La maison Jacques & Frères avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, L'Echo de Frontenac offre l'expression de ses sincères condoléances.

## Décès de Monsieur Alfred Jacques

A l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic est décédé vendredi le 13 mai, M. Alfred Jacques à l'âge de 87 ans et 6 mois. Malade depuis trois mois, il fut hospitalisé durant quinze jours. Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Anna Blanchette, neuf enfants dont cinq fils et quatre filles: MM. Armand, Amédée, Ernest Jacques, de Lac-Mégantic, Wilfrid, de Kénogami, Chicoutimi, et Hilaire Jacques de Bronville-Jonction; Mme Lin Guillemette (Orphélie), de Stoke Centre, Mme Avila Trépanier (Diana) de Sherbrooke, Mme Roger Nolet (Françoise) de Lac-Mégantic et Mlle Armoza Jacques de Lawrenceville; ses gendres MM. Lin Guillemette, Avila Trépanier et Roger Nolet; ses belles-filles Mmes Armand Jacques (Irène Lemieux), Hilaire Jacques (Germaine Goulet), Wilfrid Jacques (Alphonse Levesque) et Amédée Jacques (Gracia L'Heureux); ses petits-enfants Camille et Clémence Jacques, MM. et Mmes Jean-Claude Jacques, de Bronville, Sylvio Cyr, de Millnoct, Guy et Armand Jacques de Bronville, André, Réal, Nicole et Isabelle de Lac-Mégantic, Lucien et Roland Guillemette de Stoke et Carmen Nolet de Lac-Mégantic; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Joseph Blanchette, de Lac-Mégantic, Amédée Blanchette, de St-Hilaire de Dorset, M. Esdras Blanchette, de Cookshire, M. et Mme Georges Doyon de North Troy, Vermont, Mme Cyrille Bégin de Shenley et M. Xavier Lachance, de Garthby.

Le service et les funérailles ont eu lieu à Lac-Mégantic, lundi le 16 mai en l'église Ste-Agnès. C'est M. le curé Philippe Desgranges qui fit la levée du corps, et le service fut chanté par M. l'abbé Turgeon, curé de Lawrenceville, assisté de MM. les abbés Conrad Caouette, vicaire et Emile Desrochers, curé de Ste-Cécile. Le cercueil était porté par MM. Hector Durand, Jos. Fontaine, Elzéar Fortier, Oscar Gosselin, Lucien L'Heureux et H. Louis Vaillancourt. Deux petits-fils du défunt André et Réal Jacques portaient les fleurs. La quête fut faite par MM. Jos. Fontaine et Hector Durand. L'inhumation eut lieu dans le cimetière St-Agnès. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Jacques & Frères.

Dans l'assistance, on remarquait MM. et Mmes Elie Jacques et Edmond Jacques, de St-Georges, Mlle Madeleine Jacques, du même endroit, MM. et Mmes Donat Perreault, de Lac-Mégantic et Alphonse Blanchette, de Sherbrooke, M.

Georges Blanchette, de Sherbrooke, M. et Mme Paul Blanchette, de Cookshire, M. Jos. Blanchette du même endroit, M. et Mme Joseph Drouin, de St-Samuel, M. Florian Drouin, et M. et Mme J. Thérien du même endroit, M. Nérée Beaudoin, M. et Mme Lionel Beaudoin, de St-Hilaire, M. et Mme Lionel Beaudoin, de St-Hilaire, M. et Mme Ernest Bilodeau, de Notre-Dame de Fatima, M. Donat Blais, MM. Lucien Gagnon, Joseph Brochu, Arthur Gobeil, Herménégilde, Dupuis, Mlle Georgette Roger et Maria Lachance, M. et Mme Rosario Blanchette, MM. Philémon Nadeau, Joseph Audet, et Albert Audet, M. et Mme U. Nolet, de Milan, Mme Adolphe Turgeon, Mme H.-Ls Vaillancourt, MM. et Mmes Gérard Tétrault, Armand Lemoine, Henri-Ls Morin, M. Joséphat Lachance, d'Israel, Mmes Henri Roy et Albert Guillemette Disraeli, M. et Mme Adélaïde Cormier, Mlle Antoinette L'Heureux, MM. et Mmes Magella Lemieux, Roland Roy, Marcel Boulet, Lionel Bureau, Alfred Pratte, Edmond Turcotte, Delphis Compagnat, Wilfrid Bellefleur, Joséphat Bellefleur, Garde E. Bellefleur, M. Joachim Lacombe, M. Christophe Dion, M. et Mme H. Bégin, MM. Arthur Bégin, Gérard Bégin, Lucien Roy, J. A. Roy, Joseph Leblond, Henri Gagnon, Léo Lemieux, Alphonse Roy, Mme Emile Perreault, M. Léon Leblanc, MM. et Mmes Adolphe Roy, Antonio Pellerin, M. Albert Vachon, M. Albert Compagnat, MM. J. A. Grenier, Adolphe Lecours, Elzéar Lecours, Roméo Dostie, M. et Mme Auguste Bégin, MM. Wilma Jacques, Joseph Beaulé, J. P. Legendre, M. et Mme J. P. Gobeil, Mmes Wilfrid Richard, Théodore Guérin, Alfred Comtois, M. Henri Latulippe, MM. Antonio Bédard, Jos. Dion, Alyre Roy, Emile Girard, Jos. Duquette, Philippe Garneau, Georges Trudel, Jos. Blais, Herman Blais, Anatole Laflamme, Arthur Fontaine, le docteur Marcel Couture, M. et Mme Laval Fortier, MM. Emile Garant, Henri-Ls Lacroix, M. et Mme Conra<sup>s</sup> Brassard, MM. Raymond Jacques, Léo Carrier, Mmes Arthur Blais, Armand Morissette, Mademoiselle Baron, Madame Thibeault, Mme E. Deslauriers, MM. et Mmes Armand Parent, Jos. Cliche, MM. J. H. Marceau, Edouard Goulet, J. O. Nadeau, tous de Lac-Mégantic, MM. et Mme Sébastien Leclerc, de Marsboro, et Irénée Duquette, de St-Sébastien, M. L. P. Lachance, de St-Férol, M. Emilien Goulet de Sherbrooke, les religieuses de la Con-

grégation Notre-Dame de St-Agnès et Notre-Dame de Fatima, M. Wellie Lemay, Mme M.-R. Geoffroy, de Spaulding, M. J. L. Duchesneau, M. Evariste Bernier et M. Conrad Lacombe et autres.

Aux membres de la famille en deuil "L'Echo de Frontenac" offre l'expression de ses sincères condoléances.

## ASSURANCE-CHOMAGE

Q— L'été dernier, mon mari et moi avons exploité un commerce à l'intention des touristes, soit, un case-croûte (snack bar), des cabines et un petit relai d'essence. Le case-croûte, que j'exploitais seule, a ouvert ses portes en mai, mais les cabines et le relai d'essence n'ont été en exploitation qu'au début de la saison touristique. Toutefois, si mon mari ne vendait de l'essence qu'une journée par semaine, soit, le dimanche, jusqu'à ce que ce commerce soit en pleine exploitation, et s'il n'accomplissait aucun travail relativement au case-croûte, ses prestations en souffriraient-elles? Il touche des prestations d'assurance-chômage depuis la fin d'octobre dernier.

R— Si vous et votre mari exploitez conjointement tout le commerce, y compris le case-croûte, les cabines et le relai d'essence, votre mari serait tenu pour travaillant à son compte et n'aurait pas droit aux prestations à compter de la date où vous avez ouvert une partie quelconque du commerce à l'industrie touristique. Par ailleurs, on doit déclarer tout travail accompli le dimanche et l'on ajustera alors les prestations en conséquence.

Q— La période de cinq ans associée à la réception des prestations d'assurance-chômage signifie-t-elle cinq années de travail ou simplement la période durant laquelle on a travaillé durant les cinq années précédant la date où l'on a formulé sa demande de prestation? Si elle se rapporte au cas posé par la dernière partie de la question précitée, et si je n'ai travaillé que durant les trois années des cinq dernières années, aurais-je droit aux prestations supplémentaires? Dans mon cas, j'ai travaillé durant six des dix dernières années, mais pendant seulement trois des cinq dernières.

R— Afin d'établir votre droit aux prestations supplémentaires, vous devez avoir travaillé dans un emploi assurable pour au moins 90 jours depuis le 31 mars antérieur ou avoir eu une réclamation précédente qui a expiré depuis le

31 mars. La période durant laquelle vous touchez des prestations supplémentaires se situe entre le 1er janvier et le 15 avril de toute année.

## Vient de paraître

### Mémoire d'un pêcheur

Notre littérature canadienne vient de s'enrichir d'une oeuvre à peu près unique en son genre. C'est un petit volume de 84 pages intitulé "Mémoires d'un pêcheur" dû à la plume d'un prêtre à sa retraite qui a consacré toute sa vie à se reposer de pêcher des âmes en pêchant des poissons.

D'une très grande modestie, ce prêtre a voulu conserver l'anonymat. Il raconte en un style vivant,

dépourillé de toutes prétentions littéraires, ses exploits de pêcheur. Il ne se perd pas en savantes théories: il brosse des tableaux successifs de ce qu'il a expérimenté lui-même.

De toutes ces expériences, on peut tirer d'utiles enseignements et, entre autres, celui-ci: "On nait pêcheur". L'auteur, on le devine est "né pêcheur". Il attire le poisson, il devine le poisson, il est attiré vers les endroits où il y a du poisson comme l'aiguille de la boussole vers le nord magnétique.

Quatre-vingt quatre pages d'une lecture facile qui enchantera les amateurs de pêche et qui leur fournira toutes sortes de procédés des plus faciles qu'ils pourront essayer tout à loisir même s'ils ne sont pas "nés" pêcheurs.

Cette brochure est en vente au prix de 50 cents l'exemplaire (es-

compte spécial en quantité) en s'adressant à "Mémoires d'un Pêcheur", Fraternité Sacerdotale, Pointe-du-Lac, P.Q.

## Pasteurisation...

(suite de la page 5)

Economistes ménagères que beaucoup de gens ne se rendent pas compte que le lait homogénéisé est d'abord pasteurisé. C'est pourquoi elles insistent aujourd'hui sur ce point.

On se souvient peut-être encore de la publicité donnée au lait homogénéisé quand il parut pour la première fois sur le marché canadien. Sur de grands panneaux-réclames on voyait d'un côté, près d'un gros bonhomme joufflu et gras un petit gras tout maigre de la bouche duquel on lisait "Tu gardes

en-toute la crème pour toi seul"; entre les deux trônait naturellement une grosse bouteille de lait recouvert d'une épaisse couche de crème jaune. De l'autre côté du panneau-réclame on voyait autour d'une bouteille de lait homogénéisé cette fois, deux jeunes gens tous les deux "juste à point", ni trop gras, ni trop maigre parce que ni l'un ni l'autre n'avait bénéficié de la crème aux dépens de son compagnon!

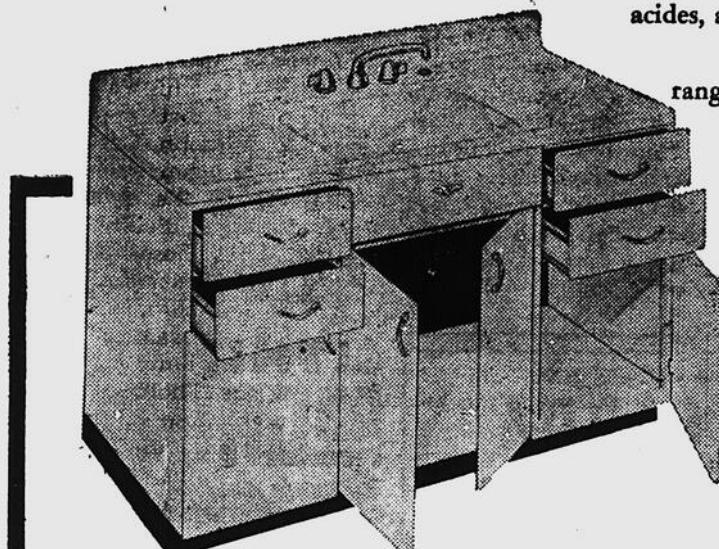
Pour terminer les Economistes ménagères rappellent au consommateur qu'il est très important de ne pas laisser séjourner le lait à la chaleur et à la lumière du soleil et qu'il est aussi très important de bien laver le goulot de la bouteille de lait avant d'en utiliser le contenu afin de ne pas risquer de contaminer un produit qu'on a déjà pris tant de soin à protéger.



Youngstown STEEL Kitchens

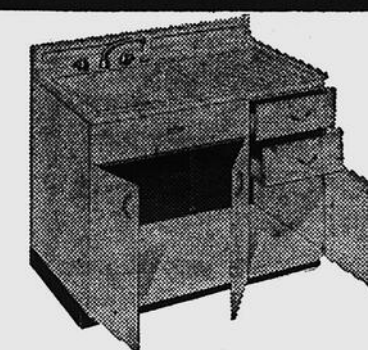
## AIDE À LA MÉNAGÈRE

Cinq modèles entièrement nouveaux d'éviers-armoires Youngstown d'un entretien si facile — chacun d'entre eux épargnant du travail et apportant une aide réelle à la ménagère. Style Diana des plus nouveaux, dessus et cuvettes d'éviers en porcelaine sur acier, réfractaires aux acides, accessoires chromés étincelants, de forme toute nouvelle, robinets à bec mobile extra-long, immenses espaces de rangement et tiroirs à portée de la main. Venez donc les regarder de près, voyez ces valeurs et comparez.



Nouvel évier-armoire Youngstown de 54", modèle No 554-S4 à 4 tiroirs, robinet mélangeur de 8".

Valeur No.1 \$144.95



Valeur No 2 Evier-armoire Youngstown de 42", modèle No 542-S2 avec égouttoir soit à droite soit à gauche, 2 tiroirs, robinet mélangeur de 8".

\$109.95

VALEUR No 3 Evier-armoire Youngstown de 54", modèle No 554-S2 à 2 tiroirs, robinet mélangeur de 8", \$119.95

VALEUR No 4 Nouvel évier-armoire Youngstown de 66", modèle No 566-S4 à 4 tiroirs, robinet mélangeur de 8", \$179.95

VALEUR No 5 Evier-armoire Youngstown de 66", modèle No 566-S2 à 2 tiroirs, robinet mélangeur de 8", \$159.95

TERMES FACILES

SKETCHES "FAITES-LE VOUS-MÊME"

PLANS DE CUISINE GRATUITS

## PLOMBERIE MODERNE

Voyez les nouveaux produits automatiques et électriques de Youngstown Kitchens: Laveuse à vaisselle et broyeur à déchets.



Armoires murales, armoires de plancher, cabinets d'utilité, cabinets rotatifs pour mur et plancher, étagères de coin, bref toute une série d'armoires émaillées d'un blanc éclatant pour répondre à chacun de vos besoins et pour faire de la cuisine de vos rêves une réalité; toutes ces unités sont en acier, d'un entretien facile, préfabriquées pour s'adapter de façon précise à votre plan, et vous pouvez les acheter en diverses couleurs pour le même prix. Commencez dès maintenant la cuisine de vos rêves avec un évier-armoire, ajoutez ensuite pour l'améliorer des armoires murales et de plancher. Aujourd'hui, demain ou l'année prochaine, toutes ces unités s'adapteront dans votre cuisine.

## QUE CE SOIT UNE CUISINE TOUT EN ACIER



M. Antonio COUTURE, propriétaire de PLOMBERIE MODERNE

la seule organisation du genre; vous invite cordialement à visiter sa salle de démonstration en plomberie. Invitez-moi chez vous, et gratuitement, avec des éviers et armoires miniature, je pourrai remodeler votre cuisine à votre satisfaction et ce, à des prix à la portée de votre bourse.

Surveillez, plus tard, dans notre journal local, une autre aubaine dans l'installation de chauffage à eau chaude, à air chaud forcé ou climatisé.

## PLOMBERIE MODERNE

ANTONIO COUTURE, propriétaire Entrepreneur - Plombier

13 RUE FRONTENAC

TEL. 139

LAC-MEGANTIC

## COFFRES DE CEDRE

VOILA UN CADEAU IDEAL POUR TOUS!

- Fabrication des plus solides. En bois choisi.
- Serrures de cuivre, deux clefs et support au couvercle.
- Bas et couvercles collés et vissés.
- Très bien poli et fini naturel

Nos coffres sont des plus jolis; commandez-en un immédiatement, il vous assurera satisfaction et économie. Venez me voir, écrivez ou téléphonez. Vous pouvez vous en assurer un à un prix aussi bas que \$25.00, plus la taxe provinciale 50c. Livré dans une boîte de carton \$1.00.

ANGE-AIME LAPIERRE MANUFACTURIER

ST-HUBERT DE SPAULDING - Tél. 8-R-2-2 - Cté Frontenac Av.—P

## Confederation Life ASSOCIATION

Vous obtiendrez la brochure gratuite "Pas à Vendre" en appelant:

L. DARCHÉ

représentant

LAC-MEGANTIC

## Annonces classifiées

**HOMMES DEMANDES:** Une Compagnie progressive dispose de bons territoires vacants. Réalisez de \$50. à \$75. par semaine en vendant nos 225 produits connus, garantis, aimés du public: Toilette, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Spéciaux GRATIS chaque mois. \$18. requis. Détails: JITO: 5130, St-Hubert, Montréal. Mai 12, 19, 26 J. 2.

**MOBILIER DE RESTAURANT A VENDRE:** Mobilier comprenant cabines, comptoirs, tables, accessoires électriques, miroirs etc. Le tout en très bon ordre, offert en bloc ou séparément à très bon marché. Adressez-vous à MAURICE QUIRION, 42, rue Salaberry Tél: 203 W, Lac-Mégantic-Sud. Mai 12, 19 P.

**DESIRE PLACER ENFANTS:** Je désire placer dans familles recommandables, quatre enfants âgés respectivement de 13 ans (fillette), 11 ans (garçon), 10 ans (garçon) et 6 ans (fillette) pour la période des vacances. Je récompenserai volontiers les personnes intéressées. Adressez-vous à: Mme JEANNE BRULOTTE, Tél: 15, Hôtel Frontenac, Lac-Mégantic. Mai 12, 19.

**MAISON A VENDRE:** Moyennant peu de comptant, balance payable par paiements faciles. Aussi petite terre sur chemin de Woburn, à vendre ou à échanger; située à environ 3 milles de la ville. Pour plus d'informations, s'adresser à: JULES VACHON, 116 rue Frontenac, Tél: 511-W, Lac-Mégantic. Avril 28

**DESIREZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES?** Si oui, téléphonez-moi. J'ai une belle maison avec 5 chalets à vendre sur la rue Agnès; j'ai aussi au lac Lambton un chalet tout meublé, avec chaloupe à gasoline et un canot à rames, avec un grand terrain. J'ai plusieurs belles maisons dans la ville de Lac-Mégantic, situées rue Lasalle, rue Champlain, rue Wolfe et rue Salaberry. J'ai aussi une terre de 100 arpents, avec bâtisses et 2,500 érabes, tout équipé champion et chaudières, pour seulement \$1,900., une vraie aubaine; aussi une belle petite terre bien bâtie, maison, grange et poulailler, 3 vaches, des poules, sur la rue Salaberry, à 8 arpents de l'église Notre-Dame de Fatima; aussi des commerces à vendre, dans de bons centres; une belle terre de 135 acres, bien bâtie, 23 bêtes à cornes, tracteur et chevaux, à trois milles de la ville, à très bon marché. Si cela vous intéresse, adressez-vous à ALPHONSE FORTIN, 26, rue Salaberry Tél: 734, Lac-Mégantic Sud. Mai 12 à J. 13 P

**AVIS AUX INTERESSES:** Quelque soit le genre de commerce que vous ayez à vendre ou à échanger, ou à acheter, j'ai toujours en main plusieurs terres, magasins, garages etc., mentionnons une maison à \$1,000.00 comptant, balance par paiements faciles. Venez me voir, HONORE MERCIER, 43 rue Frontenac, Tél: 241-R Lac-Mégantic. Paiements faciles. J'avise ma clientèle et le public que je suis déménagé à Lambton où je continuerai à m'occuper d'immeubles. Si vous avez affaire à moi, écrivez-moi ou téléphonez-moi, j'irai vous rencontrer où vous le désirerez. Je vous invite tous à venir me visiter ici à Lambton, je demeure en face de l'église, voisin du théâtre HONORE MERCIER, Tél: 30, Lambton, Cité Frontenac. Mai 12, 19, 26, Juin 2.

**MAISON A VENDRE:** Maison située au camp militaire, très bon endroit pour la télévision, à vendre. Pour détails s'adresser à: L'ECHO DE FRONTENAC, tél: 198, Lac-Mégantic. oct. 29 jno

**LOGEMENT A LOUER:** Logement situé dans Notre-Dame de Fatima, à louer. S'adresser à: JULES VACHON, 116 rue Frontenac, Tél: 511-W, Lac-Mégantic. Fév. 3 jno.

**ASSURANCES:** Il me fait plaisir de rappeler à la population de Lac-Mégantic et de la région que je suis toujours à sa disposition pour lui offrir de l'assurance-vie dans L'ASSOCIATION MUTUELLE de la Province de Québec, dont je suis le représentant. Pour plus de détails communiquez avec CAMILLE LE ROY, Tél: Rural 4-2, Ste-Cécile, Cité Frontenac. Mai 12, 19, 26 J. 2 P

**MAISON A VENDRE:** située au numéro 8, rue Michaud. Pour informations, s'adresser à Mme J. A. Bélanger, 117, rue Frontenac, Lac-Mégantic.

**A LOUER:** Deux magnifiques logements de 3 et 4 appartements, plus chambre de bain. Viennent d'être rénovés de la façon la plus moderne. Chauffage central à l'huile; situés sur la rue Laval, près de l'église; meublés ou non au goût du locataire. S'adresser à: J. ARMAND DROUIN, C.P. 459, Tél: 19, Lac-Mégantic. Mars 10 j.n.o.

**MAISON A VENDRE:** 2 maisons situées sur le même emplacement, une à 2 logements et l'autre à 1 logement, en bonnes conditions. S'adresser à: 145 rue Frontenac, tél: 242-W, Lac-Mégantic. A. 12 jno

**TERRES A VENDRE:** Très belle ferme offerte à prix exceptionnel; située à 4 milles à peine de Lac-Mégantic; superficie de 40 acres en culture; maison, grange, etc., ainsi que sucrerie de 3,000 érabes. Comptant raisonnable exigé, balance à termes très faciles. — Autre terre à 3 milles de la ville, sur route nationale; ferme à vendre avec bâtisse à prix raisonnable ou à échanger pour maison en ville. — Une autre ferme dans même rang, à peu près même superficie bonnes bâtisses; sucrerie de 3,000 érabes avec grément de trois ans d'usage seulement, si désiré, presque neuf. Pour plus de détails, s'adresser à: HENRI LATULIPPE 25 rue Frontenac, Tél: 258-W, Lac-Mégantic. A. 12 jno.

**MAISON A VENDRE:** Maison à 10 appartements, située à un coin de rues et rapportant un bon revenu. Terrain de 100 pieds x 100 pieds, le tout, près d'une manufacture importante; avec garage, prix très raisonnable. S'adresser à: EPHREM BOIVIN, 14 rue Cliche, Lac-Mégantic, écrire ou téléphoner à 639 W. Av. 28 J.N.O.

**MAISON A VENDRE:** 2 logements situés dans le quartier centre, beau site. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme DOMINIQUE FORTIER, 143 rue Frontenac Lac-Mégantic. Tél: 69. Mai 5 jno

**CHALET A VENDRE:** Un chalet situé sur le chemin de Woburn, près du lac; terrain de 100 pieds x 400, à vendre à prix très raisonnable; aussi terre appartenant à M. Henri Fleury, à 6 milles de la ville, sur le chemin de Spaulding, 100 acres; très bien bâtie, à vendre avec tout le roulat, animaux, etc. Pour plus de renseignements, s'adresser à: EUGENE FORTIN, R.R. No 1, Lac-Mégantic. Mai 19-26 P.

**POUSSINS BRAY:** Il peut y avoir un manque d'œufs durant les saisons d'été et d'automne. Des signes indiquent que cela est dû à la saison limitée pour l'achat de poussins. Communiquez avec nous demandant notre liste de prix pour les poussins Bray, poussins d'un jour, d'un certain âge, poulettes etc. Les sujets de juillet doivent être commandés maintenant. Demandez-nous plus de renseignements. S'adresser à: WILFRID BELLEFLEUR, agent, 54, rue Champlain, Lac-Mégantic. Tél: 498 M.

**LOGEMENT A LOUER:** Logement à louer, chauffé, neuf, cinq appartements. S'adresser au MAGASIN LEO CHOQUETTE, 154 rue Laval, Lac-Mégantic. Tél: 500. 19 mai jno

**SERVANTE DEMANDEE:** Pour une personne seulement; doit être capable de tenir maison; bon salaire offert. Inutile, pour trop jeune personne, de se présenter. S'adresser à: PHILOMON NADEAU, 60, rue Laviolette, Lac-Mégantic. Tél: 342 W. Mai 13.

**CHALET A LOUER:** Situé sur chemin de la Baie des Sables; 4 chambres à coucher, une grande cuisine, électricité, eau courante, toilette dans le chalet; installation du téléphone, belle grève. S'adresser à: WILFRID BELLEFLEUR, 54 rue Champlain, Tél: 498, Lac-Mégantic. Mai 19 jno.

## L'homme qui a modernisé saint Joseph, à l'Oratoire, en août



Durant le grand congrès international d'études sur saint Joseph qui se déroulera à l'Oratoire saint Joseph du Mont-Royal, du premier au neuf août prochains, l'un des plus populaires parmi les confédérés qui viendront de l'étranger sera sans contredit le R.P. Francis L. Filas, un jésuite américain dont on parle aussi comme "l'homme qui a modernisé saint Joseph".

Personne au monde n'a probablement dit ou écrit autant de choses sur saint Joseph que le Père Filas, qui est professeur à l'Université Loyola, de Chicago. Son premier ouvrage sur le père nourricier du Christ exigea six années d'études et de recherches, consécutives à la traduction d'une oeuvre allemande qu'il avait entreprise alors que simple séminariste. Il en résulta un livre qui fit sensation et fut réédité quatre fois en l'espace de quelques mois: "L'homme le plus proche du Christ" (The Man Nearest Christ).

C'était avant tout une tentative d'établir la différence entre les faits prouvés et les fruits de la fiction et du non-sens. La popularité de son ouvrage ne manqua pas d'étonner le Père Filas, car son intention première était simplement d'éveiller l'intérêt des gens envers un saint depuis longtemps négligé et stipuler la dévotion au père de Jésus. Au lieu de cela, il devint en peu de temps la grande autorité sur les questions touchant saint Joseph aux Etats-Unis.

Ses idées, claires et d'une précision catégorique, servent à anéantir les illogismes et les histoires fantastiques qui ont été racontés et publiés sur le compte de saint Joseph, comme la légende d'un premier mariage, par exemple. Dans un deuxième ouvrage, "Joseph et Jésus", le Père Filas a réussi l'un des meilleurs efforts jusqu'à nos jours pour déterminer le vrai sens de la paternité de saint Joseph. Pour le faire, il a

**HOTEL A VENDRE:** Situé rue Frontenac, 32 chambres, grill et taverne; aussi une boulangerie moderne, conditions exceptionnellement faciles. Si intéressé, s'adresser à: ALPHONSE FORTIN, 26, rue Salaberry, Tél: 734, Lac-Mégantic Sud. Mai 19-26 - J. 2 - 9 - 16 P.

**AUTOMOBILE A VENDRE:** Chrysler Windsor, modèle 1953, pratiquement neuf, vendrais à prix de sacrifice, pour cause de décès. Aussi ameublement de chambre à coucher et divers articles, tels que fauteuils de salon, chaises, oreillers étagère à bouquet, à prix d'aubaine. S'adresser à: Mme DONAT ST-JEAN, 36, rue Lasalle, Tél: 408 J, Lac-Mégantic. Mai 19.

**AUTO A VENDRE:** Automobile "Dodge" modèle custom 1951, en très bon état; millage 35,000 milles le tout offert à prix très avantageux. S'adresser à: JULIEN COUSINEAU, magasin 5-10-15, 104, rue Frontenac, Lac-Mégantic. Mai 12-19.

**MAISON A VENDRE:** Construite en briques, pratiquement neuf, comprenant 5 appartements, chambre de bain complète, système de chauffage à l'huile, à vendre à prix d'aubaine, cause de décès. S'adresser à Tél: 747, Lac-Mégantic. Mai 12-19.

**CHALET A VENDRE:** Situé à proximité du lac et de la ville de Lac-Mégantic, eau courante. Beau site; belle plage. Pour plus de détails, s'adresser à: JULIEN COUSINEAU, 104, rue Frontenac, Tél: 747, Lac-Mégantic. Av. 28, mai 5-19

limitation des terrains réservés à ces constructions. Cette cérémonie symbolique sera suivie de courtes allocutions par les personnalités suivantes: le nouveau président général des Anciens de Laval, le président des étudiants de Laval, M. Luc-G. Lessard, le président de la campagne, monsieur Georges Côté, a.g., le Recteur de l'Université, Mgr Alphonse-Marie Parent, le premier Ministre de la province l'Honorable Maurice-L. Duplessis et le grand Chevalier de l'Université son Excellence Mgr Maurice Roy.

Une estrade sera spécialement érigée à l'endroit de la cérémonie, soit sur le prolongement du boulevard St-Cyrille dans la Cité Universitaire, à quelque distance de la Centrale d'énergie.

Tous les Anciens de Laval et leurs épouses ont été invités à prendre part à cette cérémonie et à la réception qui suivra à la Faculté de Commerce. L'on compte sur une importante représentation de chacun des comités régionaux et de chacun des groupements des promotions.

Dans l'avant-midi, à 9 h 30 heures, à la Maison des Anciens, 50, rue Ste-Ursule, le conseil d'administration des Anciens tiendra une importante assemblée au cours de laquelle on procédera au choix du président et des nouveaux membres de l'exécutif général pour les deux prochaines années. Le conseil d'administration groupe des représentants des dix-huit comités régionaux des Anciens de Laval dans la province et à l'extérieur, de même que des représentants des groupements de promotions.

L'annonce de cette campagne et la décision de construire immédiatement une résidence pour 350 étudiants suscitent beaucoup d'enthousiasme au sein de ces comités et de ces groupements. La cérémonie du lancement de cette campagne fournira une fois de plus aux Anciens une occasion de constater les rapides développements de la Cité Universitaire et en particulier, les progrès de la construction de la nouvelle école de médecine.

En cas de pluie, la cérémonie se déroulera à l'amphithéâtre de la Faculté de Commerce.

## PASTEURISATION ET HOMONEGEISE

Nos vies seraient bien différentes s'il n'y avait pas un savant comme Pasteur pour découvrir que dans le monde des infiniment petits appelés souvent microbes il y en a qui peuvent provoquer des maladies comme la tuberculose, des fièvres, etc.

On sait en effet maintenant que si on trouve un peu partout des microbes utiles il en est d'autres qui sont nuisibles parce qu'ils engendrent certaines maladies. On les désigne alors sous le nom de "microbes pathogènes": "patho" veut dire souffrir et "gene" engendrer, causer.

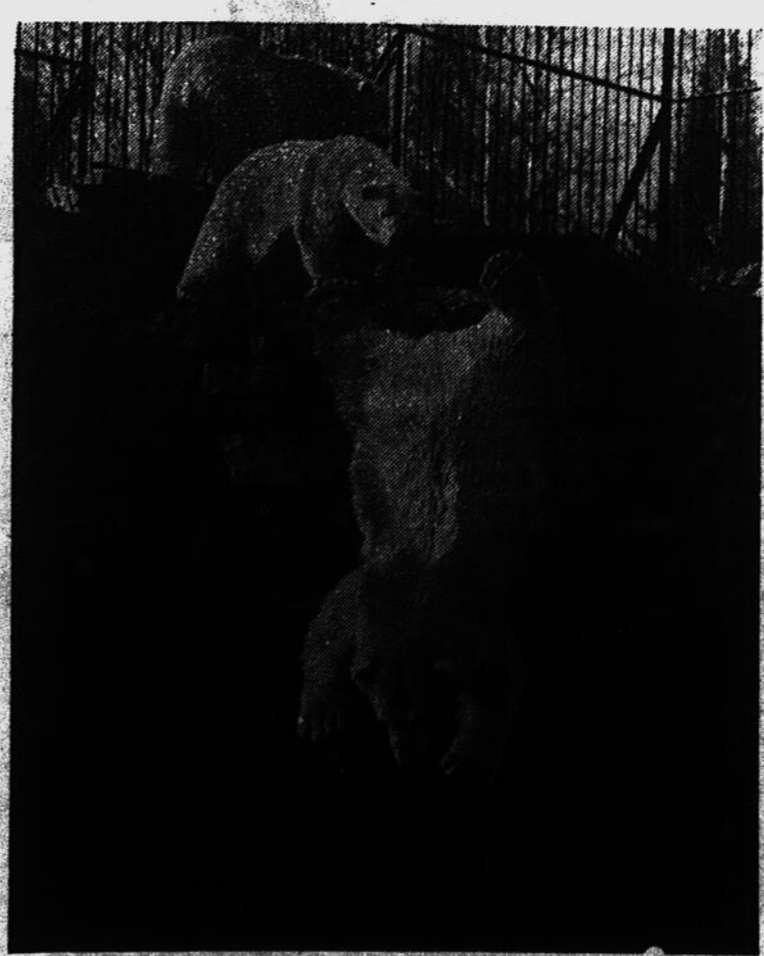
Avant Pasteur on croyait à la génération spontanée c'est-à-dire à l'apparition soudaine d'être vivants aux dépens de la matière morte. On en était même venu à croire à la naissance possible de souris d'un amas de linges sales et de mats! Il fallut d'abord l'invention du microscope pour savoir exactement ce qu'est un infini-

## Lancement de la campagne de souscription pour la construction d'une maison et d'un centre des étudiants dans la Cité Universitaire de l'Université Laval

La campagne de l'aide aux étudiants de Laval sera lancée officiellement à la Cité Universitaire le samedi 14 mai prochain à 4 heures p.m. Le but de cette campagne de souscription, organisée par les Anciens de Laval, est d'ériger une Maison et un Centre des étudiants. L'objectif de cette campagne est de \$1,600,000.

Dès quatre heures, une équipe d'étudiants en arpentage, sous la direction de monsieur le Doyen, L. Z. Rousseau, procédera à la dé-

## AU JARDIN ZOOLOGIQUE



Les ours polaires sont une des principales attractions au Zoo, surtout à l'heure de leur repas, à 4 h. p.m. La viande est jetée dans le bassin et l'ours plonge pour sa pitance.

## REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les enfants de Madame Henri GOSSELIN remercient sincèrement par la voix de l'Echo de Frontenac, toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes à la maison mortuaire, en assistant au service ou aux funérailles, à l'occasion du décès de leur mère Madame HENRI GOSSELIN et ils prient d'accepter leur sincère gratitude. PAR ORDRE

ment petit puisqu'avant on n'en avait jamais vu. Le chimiste Pasteur prouva que des maladies étaient causées par des germes (microbes) visibles au microscope et qu'on peut détruire en les soumettant à la chaleur.

On imagine facilement le changement que la connaissance des microbes et des moyens de les détruire apporta dans tous les domaines. D'autres savants tels que Koch, Lister, à l'aide des découvertes de Pasteur, contribuèrent à l'expansion d'une ère de désinfection et de stérilisation.

Le domaine alimentaire bénéficie naturellement aussi de ces découvertes; le fait en est probable ment de tous les aliments l'exemple le plus frappant. Peut-être parce qu'il est la première nourriture qu'on sert aux tout-petits; peut-être à cause de sa grande valeur nutritive laquelle en fait un aliment de base des plus importants; peut-être aussi à cause de sa plus grande facilité de contamination. Au cours de la production et de la manipulation, le lait, on le sait, peut facilement s'augmenter de microbes nombreux. C'est pourquoi à la lumière des découvertes scientifiques de savants tels que Pasteur, les autorités ont décidé, en plus d'établir des règlements d'hygiène très sévères au niveau de la production et de la manipulation, de faire subir au lait un traitement pour détruire les germes nuisibles qui pourraient s'y trouver.

Ce traitement porte le nom de célèbre savant Pasteur qui l'a découvert et s'appelle la pasteurisation. Il consiste à soumettre le produit à une chaleur humide dans le but d'arrêter temporairement la germination des bactéries sans aller toutefois jusqu'à la stérilisation absolue. Dans l'industrie du lait on l'emploie surtout pour détruire les principaux germes pathogènes. Une fois chauffé au degré nécessaire (143 degrés environ) et gar-

de cette température pendant 30 minutes, le lait est refroidi brusquement et embouteillé hygiennement dans des bouteilles stérilisées afin de ne pas annuler les effets de la pasteurisation. A quoi servirait-il en effet de se donner tant de peine pour détruire les mauvais germes si on embouteillait ensuite le lait dans des récipients non stérilisés et susceptibles par conséquent de contenir des germes nuisibles?

Toutes ces précautions font que le lait pasteurisé constitue une protection pour le consommateur et dans la plupart des cités et villes du Canada il a remplacé le lait cru c'est-à-dire non pasteurisé. Ayant reçu dernièrement plusieurs questions sur la différence entre le lait pasteurisé et le lait homogénéisé, les Economistes managères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada profitent de l'occasion pour essayer de bien expliquer la question. Le lait homogénéisé est passé sous une forte pression dans une machine qui brise les globules de gras en particules si petites qu'elles ne peuvent plus remonter à la surface sous forme de crème.

Ce procédé par une égale répartition de la crème donne au lait homogénéisé une apparence crémeuse et riche sans en augmenter le contenu en gras. C'est là l'explication du lait homogénéisé: la répartition de la crème dans du lait qui a d'abord été pasteurisé. Il semble d'après une petite enquête menée personnellement par moi (suite à la page quatre)

**LOUIS PELCHAT**  
Ameublement  
Construction et  
Entrepreneur-Général  
St-Romain, Cité Frontenac

## SINCERES REMERCIEMENTS

Madame Eva Lemay et ses enfants, M. Arthur Compagnat et M. et Mme Gerald Mailloux remercient par la voix de "L'Echo de Frontenac" tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, Mme Omer Compagnat et ils les prient d'accepter leur sincère gratitude. PAR ORDRE

## REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Madame Donat St-Jean et ses enfants remercient, par la voix de "L'Echo de Frontenac", toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, messages de sympathie, soit encore en faisant des visites au salon mortuaire, en assistant au service ou aux funérailles, ou de quelque autre manière que ce soit, à l'occasion du décès de M. Donat St-Jean et ils les prient d'accepter leur sincère gratitude. PAR ORDRE

## BOO - BOULE ET SES JOYEUX COPAINS

présente une soirée récréative  
3 heures de rire - Comédie - Sketches et chansons  
comiques, danses à claquettes

DIVERTISSEMENTS SAINS POUR TOUS

SALLE NOTRE-DAME DE FATIMA

Dimanche, le 22 mai, à 8.30 heures p.m.

Admission: Adultes \$0.75 — Enfants: \$0.25

EN FOULE!

## REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Madame ALFRED JACQUES, M. et Mme ARMAND JACQUES et les autres membres de la famille JACQUES remercient sincèrement, par la voix de "L'Echo de Frontenac", toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, messages de sympathie, soit encore en faisant des visites à la maison mortuaire, en assistant au service ou aux funérailles, à l'occasion du décès de M. ALFRED JACQUES, et ils les prient d'accepter leur sincère gratitude. PAR ORDRE

**CARTES PROFESSIONNELLES**

**DR J. EDOUARD LAFLECHE**

dentiste

9 h. a.m. à 9 h. p.m.

En face du Bureau de Poste

Lac-Mégantic

Tél. UNiversity 6-3814

**LUC MERCURE, LL.**

AVOCAT

Birtz & Pouliot

suite 858

Edifice Sun Life Building

MONTREAL

EXAMEN DE LA VUE

**Dr Marcel Couture, O.D.**

OPTOMETRISTE

TRAITEMENTS VISUELS

YEUX ARTIFICIELS

Bureau-Résidence : Au-dessus de la Banque Provinciale

LAC-MEGANTIC - Tél. 134

**GERARD M. LAJEUNESSE, D.C.**

CHIROPATICIEN — RAYON-X  
MEMBRE DE L'I.C.A.

Ex-interne de la Clinique SPEARS du Colorado

526, rue Galt Ouest - Sherbrooke - Tél. LO-93838

à Lac-Mégantic tous les jeudis

de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9 h. p.m.

A L'HOTEL QUEEN

A DOMICILE SUR APPOINTEMENT

**Le Dr Lionel Darche**

166, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

**DOCTEUR CHARLES BOISVERT**

CORONER

médecine générale

SPECIALITE : Examen de la vue - Lunettes

Lac Mégantic

Cté Frontenac

**Docteur Jos. Aubut**

Médecin - Chirurgien

Ex-interne du French Hospital de New-York

100 "A", rue Frontenac

LAC-MEGANTIC

Téléphones : Bureau 108 - Résidence d'été 650-w-3

**Dr J.-Eudes Bourque**

Chirurgien - Dentiste

Heures de bureau : 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

94, rue Frontenac

Tél. 406

Edifice Bourque

LAC-MEGANTIC

**R. R. COUTURE, D.C.**

CHIROPATICIEN

Heures de bureau : Tous les jours, excepté le samedi et le dimanche de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

38-A, rue Laval - Tél. 735 - Lac-Mégantic

(Edifice Lachapelle, en face de l'église Ste-Agnès)

Janv. 20

**Organisation de...**

(suite de la 1ère page)  
taines se réunissent amicalement pour discuter de la situation des joueurs et comme le dit si bien notre président, il est nécessaire de balancer la force des équipes afin d'offrir un meilleur spectacle au public et d'éviter la monotonie dans le jeu. "C'est plus intéressant, dit-il, d'assister aux parties de balle-molle quand les équipes sont à peu près de force égale; il y a plus d'entrain dans le jeu et le public se sent attiré davantage". M. Bézinian déclare qu'après tout, c'est le public qui paie de ses deniers et que, si la ligue vit encore aujourd'hui, c'est dû au grand public qui a su montrer beaucoup d'encouragement et que c'est la première chose à considérer dans une ligue sportive: le public. Si on ne satisfait pas le public, les ligueurs sportifs meurent et les estrades sont vides. M. Henri-Louis Martel revient en évidence en disant qu'il est absolument nécessaire que la Légion ait son équipe, cette année encore. On discute alors de la date à laquelle la liste des joueurs pour les différentes équipes devrait être remise à l'exécutif et on convient que le 16 mai c'est à peu près la date qui conviendrait à tous les capitaines.

M. Henri-Louis Martel nous parle alors de la date d'ouverture des joutes sous les lumières et il suggère le 22 mai, comme date d'inauguration de la ligue. On pourrait, dit-il, jouer un double ce soir-là et se dit prêt à coopérer 100% pour faire de cette date quelque chose de grandiose. On passera dans les campagnes environnantes avec les haut-parleurs pour annoncer la date d'ouverture. Ce pourrait être en même temps la date idéale pour la bénédiction des lumières. "Je voudrais souligner en même temps, dit-il, que le fer servira à la construction des tours pour les lumières nous a été donné par M. Paul Cliche, le président de Megantic Manufacturing Company". Et tous les membres d'applaudir ce geste si généreux de la part de M. Paul Cliche. M. Wilma Breton nous fait part alors que la compagnie Seven-Up nous donnerait probablement un marqueur officiel sous forme de tableau. M. Jean-Paul Provost nous dit que M. Rénald Lessard, représentant de la maison Denault Ltée. de Sherbrooke, lui a offert le tableau-marqueur gratuitement. La question du tableau-marqueur est alors remise à l'étude. M. Paul Laporte nous offre 25% de réduction sur tout l'équipement qu'on voudrait bien acheter à son magasin. M. Maurice Bézinian nous fait aussi part que la maison qu'il représente J. Cousineau, magasin de 5-10-15cts, vend aussi de l'équipement sportif et il demande à la ligue de l'encourager, si la chose est possible.

M. Paul-Emile L'Heureux, notre président, nous dit que le dernier jour de juin, sera aussi le dernier pour qualifier un joueur à jouer dans les parties de la finale et semi-finale. Bien entendu, dit-il, il faudra que le joueur en question ait joué au moins 3 parties avant le 1er juillet. M. Gaston Proteau suggère que les étudiants de l'extérieur qui seront en vacances s'adressent au président de la ligue pour faire partie d'une équipe. Et M. Paul-Emile L'Heureux de déclarer: "Et cela toujours avant le 1er juillet".

Il est décidé qu'à l'avenir, neuf manches constitueront une partie parfaite, et les soirs ou il se jouera un double, chaque équipe jouera sept manches au lieu de neuf.

Le président déclare que les "pools" pour les parties seront distribués uniquement par la ligue ou ses représentants et que personne ne devra donc sortir un tirage par "pools" sans autorisation écrite et signée par la ligue.

La discussion sur le partage des recettes totales des parties entre la ligue et l'Amicale du Sacré-Coeur Inc. vient sur le tapis. Chacun y va de la sienne. M. Roger Duchesneau suggère que 75% des recettes totales soit versé à l'Amicale et 25% à la ligue. Proposition secondée par M. Jean-Louis Arguin. Mais le président coupe court à toute discussion sur ce sujet-là et il suggère que les exécutifs des deux parties en cause se rencontrent et discutent sur le partage à faire et sur la manière de faire la collection du public. Cette dernière suggestion étant la meilleure, elle est adoptée à l'unanimité. M. Jean-Paul Provost fait ensuite la proposition suivante: que le secrétaire de la ligue entre en contact avec quelques agents d'assurances afin de connaître ce qu'il en coûterait à la ligue pour prendre une assurance en groupe pour les joueurs contre les accidents qui pourraient survenir au cours d'une partie régulière. M. Mauri-

ce Bézinian dit alors que le taux d'assurance est très élevé et cette proposition est mise de côté.

Il est proposé par M. Jean-Paul Provost que la ligue verse une somme de \$50 à l'Amicale du Sacré-Coeur Inc. comme contribution au paiement de l'installation des lumières. Cette proposition est secondée à l'unanimité.

Le président termine l'assemblée par une petite causerie en disant que cette année, les joueurs devraient mettre beaucoup de décorum dans leur tenue au jeu, que leurs gilets distinctifs soient propres et que les parties commencent à l'heure indiquée. "Nous sommes sur le chemin d'un grand succès, si tout le monde veut s'en donner la peine, dit-il".

M. Henri-Louis Martel propose que l'assemblée prenne fin et il est secondé par M. Maurice Bézinian.

(communiqué)

**Généalogie des...**

(suite de la page 3)

POULIN, qui a passé un contrat de mariage devant le notaire Crépin le 11 janvier 1772 avec Marie-Josette Boucher; 7— Dominique POULIN, marié à St-Joachim le 10 janvier 1746 avec Geneviève Paré; 8— Dominique Poulin, qui a passé un contrat de mariage de-

vant le notaire Rageot le 14 mars 1721 avec Geneviève Gravel et 9— l'ancêtre, Jean POULIN.

II— Une famille de St-Anges. 1— Allyre POULIN, marié à St-Anges le 13 juin 1940 à Noëlla Perreault; 2— Arthur POULIN, marié à St-Anges le 13 juillet 1896 à Céline Pouliot; 3— Pierre POULIN, marié à St-Elzéar le 19 novembre 1872 à Rose-Delima Moisan; 4— Laurent POULIN, marié à St-Marie le 23 janvier 1844 à Marie-Angèle Vallée; 5— Joseph POULIN, marié à St-Marie le 6 août 1816 à Marie Noëlle; 6— Joseph POULIN, marié à St-Marie le 10 février 1789 à Marie-Claire Parent; 7— Pierre POULIN, marié à St-Joachim le 19 avril 1751 à Josette Labranche; 8— Guillaume POULIN, marié en octobre 1711, (contrat Jacob, père) à Geneviève Caron et 9— l'ancêtre, Jean POULIN.

Toutes les personnes intéressées à se procurer l'un des onze volumes de la collection des Généalogies de Beauce, Dorchester et Frontenac peuvent le faire alors qu'un volume ne coûte que \$3.38, poste comprise. Après le 1er janvier 1956, l'exemplaire se vendra \$5. Le dernier volume, le ONZIEME, comprenant les familles THIBAU-DEAU-ZAREM, ne sera livré qu'à la fin du mois. S'adresser à l'auteur: Frère Elói-Gérard, Beauceville Ouest, P.Q.

**H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.**

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Feu - Vie - Automobile - Accident - Maladie

220 RUE LAVAL

TEL. 422

B. P. 328

LAC-MEGANTIC

**LUCIEN LAPIERRE**

EPICIER - LICENCIÉ

BIÈRE et PORTER

Magasin situé coin des Rues Papineau et Villeneuve (voisin de l'hôpital)

TEL. 592

Livraison rapide par toute la ville

Ceux qui désirent se rendre au magasin, il y a toujours de la place disponible pour le stationnement des autos.

**VOS REPARATIONS DE MIROIRS**

seront exécutées promptement, avec soin et à votre satisfaction; aussi, posage de dessus de bureaux en verre; posage de vitres d'autos; vitrines "plate glass", etc.

Venez nous voir --- Prix raisonnables

**MEGANTIC PLATE & WINDOW GLASS ENRG.**

Benoît et Rosaire RODRIGUE, propriétaires

66, rue SALABERRY

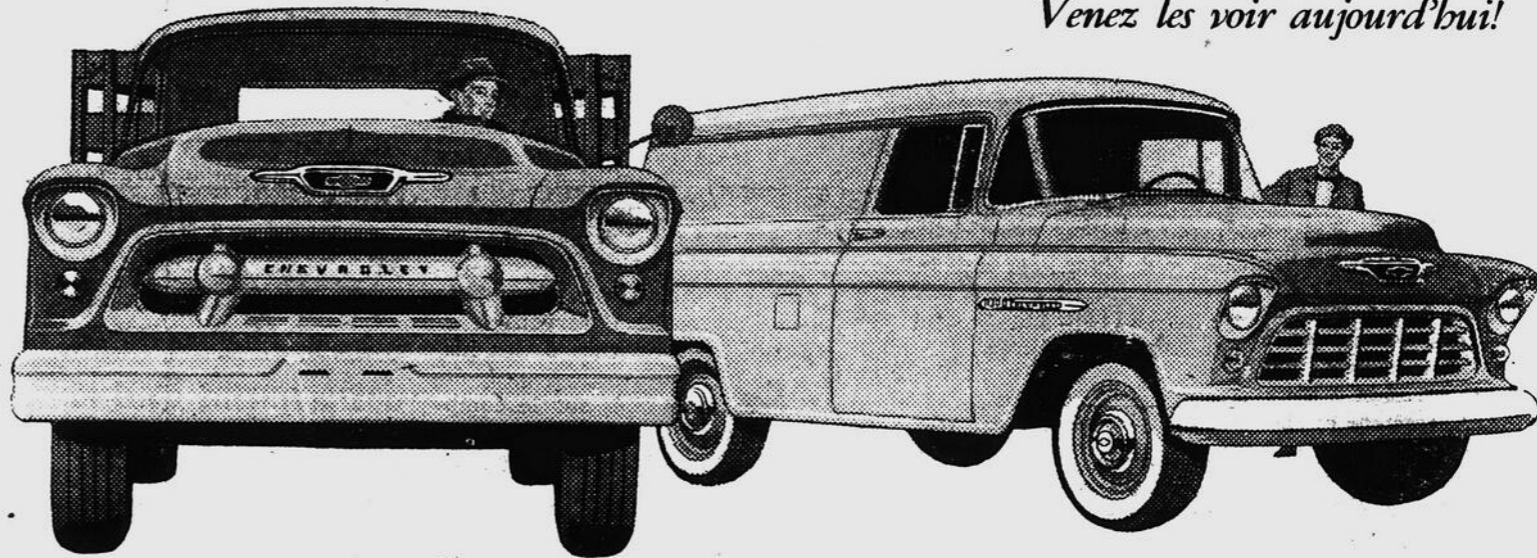
Téls : 450-J et 313-R

LAC-MEGANTIC

Mars - 25



Venez les voir aujourd'hui!



**Les nouveaux camions Chevrolet durs à la tâche!**

vous apportent toute une charge de nouveaux avantages!

Voici ce qui se produit lorsque le premier fabricant de camions du Canada décide d'y aller à fond de train!

Ces nouveaux camions Chevrolet "durs à la tâche" sont plus adaptables. Ils travaillent mieux et plus vite. Avec un maximum d'économie. Passez en revue les nouveaux avantages que nous présentons ici—aucune autre série de camions ne vous offre autant de nouveautés.

CHEVROLET

Une valeur General Motors



**Nouveaux moteurs à "haut voltage"**

Tous les nouveaux moteurs sont munis du nouveau système électrique de 12 volts assurant des démarrages instantanés et beaucoup d'autres avantages exclusifs. Ils sont stables, économiques et silencieux.

**Cabine et visibilité nouvelles**

Nouveau pare-brise "Sweep-Sight" — augmentant le champ visuel et la sécurité. Système d'éclairage amélioré. Béquilles plus larges et plus molles — cabine de construction plus robuste — confort et avantages nouveaux dans tous les détails!

**Roulement stable, sans déplacement de la charge**

Les nouveaux ressorts avant et arrière promettent un roulement plus stable. Les nouvelles marches de siège empêchent l'accumulation de boue, de neige ou de glace sur le marchepied.

**Nouveaux châssis standard plus solides**

Tous les modèles sont montés sur châssis du type échelle, de largeur standard avec longrains parallèles sur toute leur longueur. Construction plus solide, plus rigide et plus durable.

**Nouvelle transmission à surmultiplication ou automatique**

Chevrolet offre aujourd'hui la nouvelle transmission à surmultiplication moyennant supplément sur le sedan de livraison, et la transmission automatique sur camions de 1/2, 3/4 et 1 tonne.

**Nouveaux servo-freins et pneus sans chambre à air**

Vous pouvez aujourd'hui bénéficier des servo-freins sur les poids-lourds. Les pneus sans chambre à air font partie de l'équipement standard des modèles 1/2 tonne!

**Nouvelle facilité de manoeuvre de la servo-direction**

La servo-direction Chevrolet est offerte aujourd'hui sur tous les poids-lourds Chevrolet "durs à la tâche". Facultative contre supplément.

**Nouvelles teintes—nouvelles harmonies deux tons**

Voici une gamme plus complète que jamais de coloris — unis ou deux tons. Ils augmentent considérablement la beauté de votre camion.

**Garage Roy Automobile Enrg.**  
LAC-MEGANTIC

CT-555DF

# BOIS A VENDRE

2,000 CORDES DE BOIS FRANCS DE POELE  
de toutes les longueurs

ERABLE ET MERISIER

Placez vos commandes immédiatement pour  
livraison durant l'été au

## MAGASIN JULES HUARD

42 Rue Frontenac - Tél. 13 - Lac-Mégantic  
M. 5-jno

### Au Conseil...

(suite de la page 2)

prouvé comme tous les autres; il est inscrit sur la liste des comptes.

Mme Lionel Bureau écrit à la ville accusant réception d'un compte de licence au montant de \$25 à son titre de vendeuse des produits de beauté. Elle considère que le montant de cette licence est trop élevé; elle serait prête à payer la moitié de cette taxe annuelle, pas plus, demandant en outre que l'arrérage lui soit crédité.

Le maire dit que ces réclamations sont faites selon le règlement municipal qui ne fait pas mention d'exception; que de plus le conseil n'a pas le droit de réduire ces taxes-là. On lui répondra en conséquence.

Lue une lettre de M. Alphonse Boutin laquelle contient un état du coût de la broche qu'il a utilisée sur l'autorisation du conseil pour clôturer le terrain de la ville afin de pouvoir garder ses animaux. Il n'a pas eu suffisamment de broche et il envoie une facture couvrant la balance qu'il a dû acheter. L'échevin Rodrigue dit qu'il a rencontré M. Boutin, à qui il dit de terminer le travail et d'envoyer la facture à la ville.

On prend connaissance d'une requête signée par un groupe de personnes de l'extrémité de la rue Villeneuve rappelant que depuis deux ans elles font la demande à la ville d'augmenter la pression de l'eau dans cette partie de notre ville, en installant des pipes plus grosses; elles stipulent n'avoir pas justice; qu'elles paient le même prix que les autres et qu'elles n'ont pas les mêmes avantages. Les signataires de la requête sont Mmes Donat Boulanger, Joseph Lemieux, André Chabot, Honorius Bouffard et Léo Duquette.

L'échevin Martel dit que c'est là une requête qui est soumise pour la seconde fois par des personnes qui se plaignent de ne pas avoir suffisamment d'eau il faudrait que la ville fasse quelque chose, ajoute-t-il. M. Dolores Dostie dit qu'il a à cet endroit, des tuyaux de 1 pouce seulement et qu'ils ont été installés il y a nombre d'années. L'échevin Fortin voit là une demande assez sérieuse et il pose au maire la question: est-ce que nous pouvons nous permettre cela? Le maire suggère que l'affaire soit remise au comité de l'aqueduc; l'échevin Martel insiste pour que la chose soit réglée séance tenante; l'échevin Fortin dit qu'il propose la chose; l'échevin Paré ajoute qu'il est prêt à seconder à condition qu'on respecte les demandes de son quartier; l'échevin Perreault prévient ses collègues que si on autorise les travaux sur un certain bout de rue, il va falloir faire la même chose ailleurs et il ajoute que d'après le budget arrêté, on ne peut le faire, à moins d'imposer une taxe spéciale. Le maire y va d'une suggestion, celle de faire la liste de tous les travaux du genre pour tenter ensuite de faire un emprunt. On discute de ces travaux en perspective, ceux du réservoir, de la rue Jeanne Mance, etc. On en soumettra une liste lors de la prochaine séance du conseil.

Le conseil prend connaissance d'un avis que lui font parvenir les membres de la succession Royer, du quartier sud stipulant que le contrat passé entre la ville et la famille Royer pour la pose de l'eau et des égouts n'a pas été exécuté. Au cours de l'été dernier, une telle spécificité dans sa teneur. Demande est faite au conseil d'agir dans les 48 heures à suivre après quoi, dans un cas contraire, action sera prise contre lui. Le maire Drouin dit à ce sujet qu'il a rencontré depuis le représentant de la famille Royer et qui a accepté d'attendre à la première séance du conseil de juin. M. Philippe Drouin, qui assiste à la séance insiste pour connaître la décision du conseil, pour ou contre, séance tenante; l'échevin Perreault suggère qu'une résolution soit passée à l'effet de décider, que les premiers travaux qui seront effectués seront ceux de la rue Jeanne Mance, considérant que la ville est liée par contrat à ces travaux-là; l'échevin Cloutier dit qu'on ne peut pas être contre, étant donné qu'il existe un contrat. Il est proposé, secondé et résolu unanimement que les premiers travaux d'aqueduc et d'égouts qui seront faits, seront exécutés sur la rue Jeanne Mance suivant le contrat avec la succession Royer.

L'échevin Martel rappelle que des listes de travaux du genre ont déjà été préparés et qu'il n'y a que ceux du département de l'électricité qui ont été exécutés; il ne croit pas sage de préparer une telle liste sans d'abord avoir recours à l'ingénieur; l'échevin Martel déclare n'être pas satisfait des ingénieurs de la ville et il suggère qu'on en ait d'autres; il expose les raisons de ces avancés. L'échevin Fortin croit comprendre que son collègue l'échevin Martel veut en venir au fait que, si dans les travaux futurs nous devons avoir recours aux ingénieurs, nous devrions nous arrêter sur une décision à savoir si nous devons continuer avec les mêmes ou en demander d'autres. Comme l'échevin Martel, il croit que des erreurs coûteuses ont été faites dans le passé.

Le maire fait remarquer que cette question n'est pas à l'agenda et qu'il n'est pas question d'engager des ingénieurs ce soir-là. Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le maire demande ensuite aux échevins si quelqu'un a des demandes à faire. L'échevin Fortin dit, qu'en ce qui concerne le rôle d'évaluation cette année, ce n'est pas une confection, mais une révision qui s'impose; il croit que d'année en année dans le passé, la révision se faisait sur la même base que la confection et il demande si c'est absolument nécessaire que cette révision exige le même travail; le maire réfère à l'article du code concerné qui stipule que les évaluateurs doivent se rendre sur place et Mre Drouin donne lecture de l'article du code; l'échevin Fortin est de l'avis que la révision pourrait très bien se faire d'après les fiches existantes à l'hôtel de ville; l'échevin Roberge dit qu'il y a aussi la taxe de locataires pour laquelle il faut faire un rôle séparé; on parle de la possibilité de faire ces deux rôles à la fois, chose qui n'est pas trouvée pratique, enfin on étudiera la chose de façon à pouvoir épargner de l'argent de ce côté-là.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.



de **KUYPERGIN** Blended

La vraie saveur de Hollande

FONDEE EN 1695  
Distillé au Canada

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

Le conseil prend connaissance du rapport du chef de police pour le mois d'avril. Ailleurs dans cette édition nous publions la teneur de ce rapport. Le maire dit que le conseil a une demande du Club Alouette lequel a pour but de s'occuper de l'embellissement, aux fins de s'organiser selon la loi. Les intéressés ont toutefois oublié de joindre à leur demande la requête exigée par la loi; on en prendra connaissance lors de la prochaine réunion. Le conseil prend connaissance du nouveau budget; le maire Drouin en explique les grandes lignes et tour à tour les échevins y vont d'une demande de renseignements, d'explications. Dans une autre colonne, nous offrons à nos lecteurs des chiffres et des renseignements que nous extrayons du budget.

### CHAUSSURES A REDUCTION !

C'est une vraie REDUCTION que je vous offre sur mon STOCK AU COMPLET

- Contrairement à l'intention que j'ai eue d'abandonner le commerce, j'ai décidé de demeurer à VOTRE SERVICE et de vous offrir DES PRIX SANS PAREILS.
- J'ai un assortiment complet de chaussures d'enfants, filles et garçons, chaussures pour hommes, de toilette et de travail.
- N'ayant pas de coût d'administration à payer, je suis en mesure de vous offrir des PRIX EXTREMEMENT BAS.
- Pour vous convaincre de ces avancés, donnez-vous la peine d'entrer et de constater par vous-mêmes. Cela ne vous engage pas à acheter. MAIS VENEZ VOIR !

J'aurai à vous offrir CHAQUE SEMAINE et cela DURANT TOUT L'ETE DES SPECIAUX INCOMPARABLES.

C'est le temps de chausser toute la famille rendez-vous donc chez

## RAOUL LAVALLEE

Marchand de chaussures

70 Rue Laval Tél. 152 Lac-Mégantic

Pour un monument funéraire de bon goût, à prix modérés, communiquez avec les

### MONUMENTS FUNERAIRES DE ST-SAMUEL

Réparation et lettrage sur place  
Granit Canadien : Gris, noir, rouge, rose.  
Granit Etranger : Gris de Barry, noir de Suède

Prix défiant toute compétition.

FRANÇOIS THERBERGÉ, propriétaire

Tél. 48-s-3



### AYEZ L'OEIL OUVERT SUR VOTRE AUTO !

AU BESOIN CONFIEZ-LA AU :  
**GARAGE ARMAND ROY**  
TEL. : garage et résidence 169

Réparations générales - Service de Gazoline et d'Huile  
Pièces de rechange - Pneus - Chambres à air  
Batteries

PRODUIT : ESSO

110 Rue Agnès Lac-Mégantic Sud  
(Ancien Garage Labbé)

Jn31P

## COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Ville St-Laurent — Montréal 9

PENSIONNAT ET EXTERNAT

sous la direction des Pères de Sainte-Croix

CLASSE PREPARATOIRE: après une excellente 8ième année ou une bonne 9ième.

COURS CLASSIQUE: cours régulier de 8 ans. En fin de cours, option: Philosophie-Sciences. Nouveaux pavillons, modernes aménagés en chambres et permettant aux élèves des classes avancées un régime de vie plus simple et préparatoire à la vie universitaire.

COURS COMMERCIAL: inscription à partir de la 7ième année. Cours d'at-faires de 2 ans après la 8ième année.

LABORATOIRES - AUDITORIUM - DISCOTHEQUE - GYMNASE - AR-NE (glace artificielle du 25 septembre au 25 avril) CAFETERIA

EXAMENS D'ADMISSION obligatoires pour tous les candidats qui se présentent après les années de 8ième, 9ième, 10ième et 11ième.

DATES des examens: le lundi de Pâques; 11 avril; les samedis 7 et 28 mai; 4 et 25 juin; les lundis 4 et 25 juillet; 1 et 29 août.

Les examens commencent à 9.30 heures et se terminent vers 3 heures de l'après-midi. Le Collège sert le dîner aux candidats. Les frais des examens sont de \$2.00.

Prospectus illustrés sur demande au R. P. Préfet des Etudes, tel. 21-7-3444

### UNE FORMATION TECHNIQUE



Avez-vous pensé à toutes les spécialités techniques que vous pouvez apprendre à fond, et gratuitement, dans l'Armée canadienne? Savez-vous que l'Armée vous paie la solde et les allocations régulières pour tout le temps que durera votre cours technique?

Passer vous renseignez au centre de recrutement de votre région.

### VOTRE ARMÉE

Economisez! - Economisez!



Peinture à l'huile garantie extérieur et intérieur

Manufacturée par: BRANDON HENDERSON LIMITED

Plusieurs lignes de vêtements de travail et de toilette.

Gros et Détail — Livraison gratuite en ville

**SURPLUS DE GUERRE Enr.,**

Benoît LACROIX, prop

100 Rue Frontenac - Tél. 495-W - Lac-Mégantic



Le tour de force, pour le brasseur, c'est de fabriquer une bière d'une saveur supérieure et d'une qualité invariable. Et cela prend de l'expérience! Sous ce rapport, l'Export Molson est sans rival. Pas étonnant que la grande majorité des amateurs de bière au Canada disent toujours: "Une 'Mol' pour moi!"

**BIÈRE EXPORT**  
Molson's

**NOTES LOCALES**

Mlle Elmina Mercier et Mme Jos. Fortier sont allées à Lambton, où elles ont visité des parents et des amis.

M. et Mme Jos. Cloutier, M. et Mme Paul-Emile Philippon ainsi que M. et Mme Armand Philippon sont allés à Lewiston et Brunswick, Me, récemment pour y visiter des parents. Ils se rendaient à Augusta Me, où ils assistaient au mariage de M. Réginald Roy, fils de M. Antonio Roy, à Mlle Jeannine Dostie, puis ils continuaient leur voyage à Waterville où ils visitaient d'autres parents.

On nous prie de ne pas oublier, dimanche soir prochain, la séance comique et musicale qui aura lieu, dans la salle Notre-Dame

de Fatima. — M. et Mme René Pépin et Mlle Pierrette et Claudette Pépin de Montréal, ont passé la journée de dimanche dernier en notre ville, visitant parents et amis.

Raymond Chatelain, de Longueuil, était de passage à Lac-Mégantic, ces jours derniers.

Mlle Eugénie Lapiere, agent d'Assurances, est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

M. Jos. Pelchat du journal "Le Progrès de Thetford" de Thetford-les-Mines a passé la journée de dimanche à Lac-Mégantic, l'invité de Mlle Georgette Roger.

M. et Mme Gérard Legendre et leur fille Diane de Granby ainsi que M. et Mme Maurice Legendre de Thetford les Mines ont visité la famille de M. et Mme Keenan Legendre, leurs parents.

Mlles Monique Turmel et Lucille Duquette, MM. Roger Nadeau

et Daniel Duquette, sont allés à Montréal, où ils ont visité M. et Mme Léo Cameron, M. et Mme Herman Bureau, M. et Mme Gaëtan Nadeau, Mlle Jeanne Sinotte et M. Roch Sinotte.

**Exposition et vente annuelle de génisses Ayrshire**

Samedi, le 28 mai, au terrain de l'Exposition de St-Hyacinthe, aura lieu l'exposition et la vente annuelle de génisses Ayrshire, organisées par le Club des Eleveurs d'Ayrshires de la région de St-Hyacinthe.

Une trentaine de génisses provenant des meilleurs troupeaux de la région seront vendues; ces génisses proviennent de pères et de mères qualifiés et dont la moyenne de production des mères est de beaucoup supérieure à la moyenne de la race.

Les génisses ont été choisies avec grand soin par un comité de Bagot, P.-Emile Larose, de St-Césaire, et elles proviennent des fermes Jean-Paul Laçacé et Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, Irénée Boulay de St-Thomas, P.-Emile Girard de Ste-Rosalie, Gérard St-Martin de St-Nazaire, cté saire, cté Rouville, Rolland Pigeon, Clément Beauchemin, Léandre Ménard, Carmel Ménard, de Verchères, Rosaire Vinet de Vaudreuil, Roger Arpin et Ernest Bourgeois de St-Ours, cté Richelieu, J. G. Wilson de Lacolle, Gérard Bonin, de St-Bernard et Wilfrid Millet de St-Ours.

Le Ministère de l'Agriculture de Québec, dans le but d'aider tout cultivateur débutant dans l'élevage du pur sang, accorde des primes d'achat de \$25 sur chacune de ces génisses à condition que l'éleveur en achète au moins 4.

**NAISSANCE**

M. Marcel Brulotte et Madame Brulotte, née Louise Allard, sont les heureux parents de leur premier bébé. L'enfant né le 8 mai a été baptisé le 14, sous les prénoms de Joseph, Marcel, François, Parraïn et marraine, M. et Mme Pierre Allard, grands parents maternels; porteuse, Mlle Hélène Allard, de Sherbrooke, tante de l'enfant. Nos félicitations.

**A l'External Classique**

BULLETINS D'AVRIL

ELEMENTS	
1—Victorin Beaudoin	87.2
2—Denis Côté	86.2
3—Gilles Geoffroy	85.4
SYNTAXE LATINE	
1—Fernand Roy	83.1
2—Gilles Dallaire	76.3
3—Ronald Fecteau	70.1
SYNTAXE SPECIALE	
1—Robert Gagnon	85
2—Clément Richard	75
3—Jean-Marc Pépin	73.4

**Sur le Pont...**

(suite de la 1ère page) breux seront ceux qui attraperont la mort au vol...ant.

Celui qui s'exerce contamment à couper l'herbe sur le pied des autres, finit toujours par faire un faux pas et tailler les doigts de ses propres pieds.

Il y a de quoi à rincer l'oeil du voyageur et du touriste qui passent à Lac-Mégantic, dans cette vue féérique de notre beau lac.

Bouboule roulera Sur le Pont d'Agnès dimanche le 22 mai au soir. Qu'on se le dise.

Depuis que des personnes de la radio prononcent son nom "outte" il nous semble moins intéressant de voir venir le mois d'août.

Les conditions de ce nouveau traité de paix exigent la destruction de tous les engins de destruction. Ne faudrait-il pas qu'on s'engage aussi, à détruire au fur et à mesure qu'elles naîtront, toutes les intentions de destruction?

Sous un tel luminaires, il y aura dans le coeur des sportifs du soleil nuits et jours. Important 2 cols.

**Prévisions...**

(suite de la 1ère page) tique, augmentation de 30% pour 7 mois, de juin à décembre, basé sur le revenu de 1954, soit la somme de \$64,985.00; au service commercial, 40% sur revenu de \$46,777.00; forces-motrices, 27% sur revenu de \$84,075.00. A l'item dépenses il en a coûté \$142,021.04; il est prévu pour 1955 \$119,493.18 Au service de la

dette les déboursés de l'an dernier ont été de \$152,891.65; ils seront en 1955 de \$171,984.76. Total des dépenses prévues pour 1955 \$291,477.94; total des revenus prévus \$272,520.00. Déficit prévu pour l'année \$18,957.94.

Au département de l'aqueduc, les revenus de 1954 étaient de \$45,945.74 et on prévoit pour 1955 un revenu de \$46,500.00; à l'item dépenses, il en a coûté \$25,376.63 en 1954, elles ont été baissées à \$22,965.00, pour 1955; au service de la dette il a été payé \$19,629.22, il est prévu en 1955 un montant de \$14,409.55. Total des revenus prévus pour l'année 1955, \$46,500.00, total des dépenses \$40,374.55, surplus pour l'année \$6,125.45.

**Organisation...**

(suite de la 1ère page)

reux soit réélus président de la ligue pour un nouveau terme. Secondé à l'unanimité par les applaudissements des membres. M. Bézianin déclare alors M. P.-Emile L'Heureux élu. Le nouveau président élu fait part à l'assemblée qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur les rangs étant donné ses nombreuses occupations, principalement la fanfare qui lui donne beaucoup de travail ce temps-ci, spécialement depuis qu'il y a un nouveau directeur de fanfare, mais remercie les membres de la grande marque d'estimer qu'on lui témoigne et il dit aux membres qu'il se dit heureux d'accepter pour cette année encore, vu que c'est la première fois que nous jouerons de la balle-molle sous les lumières. Il termine en disant qu'il fera son possible pour diriger la ligue à

une bonne fin.

Proposé par M. P.-Emile L'Heureux que le docteur Jacques Huard soit élu vice-président de la ligue. Secondé à l'unanimité.

Proposé par M. Dominique Bouchard que M. Fernand Garant soit nommé secrétaire de la ligue. Secondé à l'unanimité.

Proposé par M. Jean-Yves Roberge que M. Wilma Breton soit élu trésorier. M. Breton déclare alors qu'il remercie beaucoup J.-Yves de sa marque d'estime mais, que pour des raisons personnelles, il n'acceptera pas la charge de trésorier, ni aucune charge dans le nouvel exécutif et il demande, à cet effet, à J.-Yves de bien vouloir retirer sa proposition. Il est alors proposé par M. R. Duchesneau que M. P.-Paul Tarte soit élu trésorier de la ligue. Quelqu'un dans l'assemblée se lève alors et déclare être au courant de cette proposition et que M. Tarte ne pourra accepter la charge, vu ses fonctions. M. P.-Emile L'Heureux; vice-président, Dr Jacques Huard; secrétaire, Fernand Garant; trésorier, Maurice Bézianin; directeurs, I. Shier, Paul Leblanc, Henri-Louis Martel, Georges Paradis.

On discute alors de la formation des équipes en lice pour 1955. Les équipes seront donc: SHIER, avec Martial Dumas comme capitaine; JACQUES-CARTIER, avec Gaston Proteau, capitaine; AMICALE, avec Pierre Roberge, capitaine; LEGION, qui n'a aucun représentant présent à l'assemblée est alors remis pour étude et contact avec Georges Paradis. Il est aussi question de l'équipe QUEEN'S, mais à ce stage de la discussion il est proposé par M.

**GRANDE TOMBOLA**  
au profit de l'église  
NOTRE-DAME DE FATIMA  
**DIMANCHE LE 29 MAI**  
au sous-sol de l'église  
**EXPOSITION D'ARTISANAT**  
Travaux confectionnés par  
les Dames de l'U.C.F.  
De nombreux amusements pour les petits et les grands,  
durant l'après-midi et la soirée.  
**L'ENTREE EST LIBRE! BIENVENUE A TOUS!**  
Madame **ALFRED BILODEAU**, présidente  
M. 19-26

P.-Emile L'Heureux que les capitaines de la ligue est alors déclaré élu trésorier de la ligue. Proposé par Maurice Bézianin que MM. I. Shier, Paul Leblanc, Henri-Louis Martel et Georges Paradis soient nommés les directeurs de la ligue. Secondé par M. P.-Emile L'Heureux et adopté à l'unanimité. Les nouveaux membres de l'exécutif de la ligue de balle-molle pour 1955 sont:

**AUX ECONOMIES**  
En remerciement de l'encouragement que vous nous avez donné à l'occasion de l'ouverture de notre magasin, nous voulons continuer à vous favoriser de prix spéciaux et dès cette semaine nous vous offrons les aubaines suivantes:

BAS pour hommes	\$0.45 à \$0.95
TRENCH pour hommes	\$12.50 à \$17.50
HABITS, spécial à	\$29.50
COUPE-VENT	\$4.98 à \$9.50
IMPERMEABLES	\$3.39 à \$3.98
CHEMISES ET PANTALONS DE L'ARMEE	\$1.00 à \$2.25

**BENOIT LECLERC, prop.**  
Benoit Leclerc, prop.  
41, rue Frontenac — Lac-Mégantic

**GRANDE VENTE DU MOIS DE MAI...**  
**CHEZ J. EMILE GLOUTIER**  
magasin de confections pour hommes, femmes et enfants  
43 RUE SALABERRY TEL. 385 LAC MEGANTIC SUD  
(Voisin de l'église Notre-Dame de Fatima)

**POUR UN TEMPS LIMITE SOIT DU MERCREDI 18 MAI AU SAMEDI 4 JUIN**  
Economisez en profitant des offres très spéciales que nous vous faisons ici :



**REDUCTION de 15%**  
sur tous les MANTEAUX de printemps et d'été

**TRES JOLIES ROBES**  
de TOILE, CREPE, NYLON valant jusqu'à \$19.95 offertes durant notre vente à partir de **\$2.98, \$4.98** jusqu'à **\$9.98**

BAS NYLON, pour dames	\$0.69	BLOOMERS pour enfants	\$0.19 chacun
BAS DE FIL pour dames	\$0.39	Un vrai bargain	
BAS COURTS POUR ENFANTS	25 cts la paire, 4 pour \$0.95		

**Theatre BIJOU Megantic**

**Programme du 22 mai au 28 incl.**

**Dimanche, Lundi, 22-23**  
VERSION FRANCAISE  
Bing Crosby - Coleen Gray  
**JOUR DE CHANCE**  
Smiley Brunette - Peg Stewart  
**LA PISTE DE L'OREGON**

**Mardi, 24**  
FILM FRANCAIS  
Jean Marais - Fran. Arnoul  
**LE DORTOIR DES GRANDES**  
Comédie - Cartoon

**Mercredi, Jeudi, Vendredi, 25-26-27**  
2e grand film en VistaVision  
Dean Martin - Jerry Lewis  
**THREE RING CIRCUS**  
en couleurs  
**FIESTA TIME**  
admission 60 cts

**Samedi, 28**  
VERSION FRANCAISE  
Charles Vanel - M. Girotti  
**AU NOM DE LA LOI**  
Scott Brady  
**LAW & BILLY THE KID**

**Blouses en nylon et coton**  
Belles valeurs à seulement **\$1.49 et \$1.98**

**CAMISOLES et SHORTS**  
pour hommes **\$0.49 le morceau**

**BAS 100% NYLON**  
pour hommes **\$0.49 la paire**

**CHEMISE SPORT**  
pour hommes  
Beaux choix, assorties de couleurs **\$2.79 chacune**

**SPECIAL :**  
Belle flanellette blanche, 27 pouces, 3 verges pour \$1.00  
Belle flanellette blanche, 36 pouces, 3 verges pour \$1.00  
COTON uni, COTON fleuri, NYLON, CREPE etc, 3 vgs pour \$1.00